



République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

Direction générale du Budget

Direction de la Programmation budgétaire



édition 2018



DOCUMENT

**BUDGÉTAIRE
GENRE**



République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

Direction générale du Budget

Direction de la Programmation budgétaire



DOCUMENT BUDGÉTAIRE GENRE

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
INTRODUCTION	6
I. ACQUIS ET REALISATIONS EN FAVEUR DE L'EQUITE ET DE L'EGALITE DE GENRE	8
1. Instruments internationaux et régionaux	
2. Cadre législatif et réglementaire national	
3. Cadres institutionnels d'intervention	
4. Aperçu sur les interventions budgétaires intégrant le genre	
II. PRISE EN COMPTE DU GENRE DANS LES POLITIQUES SECTORIELLES	18
1. Ministère de la Santé et de l'Action sociale (MSAS)	
2. Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD)	
3. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)	
4. Ministère de l'Education nationale (MEN)	
5. Ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et de l'Apprentissage (MFPAA)	
6. Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (MAER)	
7. Ministère de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Economie numérique (MCTPEN)	
8. Ministère de l'Elevage et des Productions animales (MEPA)	
9. Ministère de la Justice (MJ)	
10. Ministère de la Gouvernance territoriale du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGTDAT)	
11. Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre (MFFG)	
CONCLUSION	63

Avant-Propos

Approche genre

L'approche **genre** regroupe un ensemble d'interactions et de différenciations entre les hommes et les femmes, produites par la société sur plusieurs plans.

L'analyse genre permet de mieux comprendre ces différences entre hommes et femmes relativement à leur condition socio-économique. Elle vise à assurer une meilleure efficacité des politiques publiques et constitue en conséquence, une valeur ajoutée aux objectifs de création de richesses, de développement du capital humain et de promotion de la bonne gouvernance, de la paix et de la sécurité tels que fixés par le Plan Sénégal émergent (PSE).

Analyse genre du Budget

Le budget est un instrument politique qui permet de prendre en charge les priorités sociales et économiques d'un Etat. La répartition des crédits par secteur montre une faible prise en compte du genre dans le budget. Ce qui constitue une des contraintes au niveau de la résorption des inégalités structurelles et conjoncturelles entre les hommes et les femmes.

Dès lors, une analyse genre du budget est nécessaire pour intégrer la perspective de genre dans tout le cycle budgétaire. Elle permet de redéfinir les priorités pour allouer de façon équitable les ressources aux besoins de tous les segments de la population et de mesurer les progrès réalisés en termes de réduction des écarts entre les sexes.

Fondement et justification

Conscient que l'élimination des inégalités entre les femmes et les hommes est un fort déterminant dans la réduction de la pauvreté, les décideurs ont introduit la question de l'approche genre dans toutes politiques publiques. Ainsi, cela vient conforter la décision de son Excellence, Monsieur le Président de la République de faire de 2018, une année sociale dédiée aux jeunes, aux femmes, aux enfants, aux personnes âgées et celles vivant avec un handicap.

Particulièrement pour les dépenses, il s'agira notamment de : (i) poursuivre la politique de gratuité des césariennes, (ii) amplifier les programmes sociaux (Programme National des Bourses de Sécurité Familiale, Couverture Maladie Universelle, gratuité des soins des enfants de moins de 5 ans, Programme d'Urgence pour le Développement Communautaire (PUDC), Projets et Fonds pour le financement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, Programme de Modernisation des Villes (PROMOVIL), Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et territoires frontaliers (PUMA), etc.) et (iii) lancer de nouvelles initiatives en faveur des PME/PMI et de l'autonomisation des jeunes et des femmes.

Démarche méthodologique

Dans le présent document, l'analyse genre des politiques adoptée consiste à évaluer celles mises en oeuvre par les budgets afin d'identifier leur impact potentiel sur les femmes et les hommes. Elle permet de savoir si les politiques et les ressources allouées contribuent à réduire, aggraver ou maintenir les inégalités entre les femmes et les hommes.

Introduction

La population du Sénégal est estimée à 15 256 346 (projection ANSD, 2017) habitants dont 50,1% de femmes et 49.9% d'hommes. Cette structuration démographique traduit bien le poids potentiel des femmes en tant que ressources humaines au niveau national. Pourtant le taux d'activité reste faible avec 33,3% par rapport à celui des hommes qui est de 69%.

Le chômage touche 40,4 % de la population féminine contre 18% de la population masculine.

Leur représentativité aux instances de décision reste encore faible malgré les efforts consentis par l'Etat. En outre, la précarité des conditions de vie, les discriminations dans l'accès et dans le contrôle des ressources, entre autres, marquent les réalités dans les zones urbaines et rurales et affectent particulièrement les femmes. Or, les femmes, au même titre que les hommes, ont la possibilité de développer pleinement toutes leurs capacités, d'influencer les processus de décision et d'y intégrer leurs préoccupations et expériences.

Depuis plusieurs décennies, la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes est une préoccupation constante de la communauté internationale. C'est dans ce cadre qu'ont été adoptés plusieurs instruments et mécanismes de promotion des droits des femmes et des filles.

Conformément au Plan d'Actions prioritaires (PAP) du PSE, l'engagement de l'Etat s'est matérialisé, entre autres, par l'adoption de la Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre (SNEEG 2016-2026) et récemment, la mise en exergue du genre dans la nouvelle dénomination du ministère en charge de la femme et de la famille pour sa meilleure prise en compte : Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre.

Au regard de ce qui précède, l'introduction d'un Document Budgétaire genre dans le projet de loi de Finances est un pas de plus vers la concrétisation de la volonté politique affirmée de prendre en compte la dimension genre dans le budget de l'Etat. Sa finalité est de promouvoir les changements opportuns dans la définition des priorités nationales et dans la programmation budgétaire des dépenses publiques. En 2016, avec le soutien du Projet d'Appui à la Stratégie nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (PASNEEG), financé par la coopération italienne, un exercice pilote d'intégration du genre dans les DPPD a été conduit dans quatre (4) ministères à l'issue duquel, un document budgétaire genre était disponible et a accompagné la Loi de Finances 2017. Cela a aussi permis aux parlementaires de disposer d'un outil pour apprécier concrètement les enjeux budgétaires de genre à adresser au courant de l'exercice.

La démarche de la Planification et de la Budgétisation sensible au Genre (PBSG) se poursuit cette année et cible onze (11) ministères considérés comme des secteurs prioritaires qui représentent des vecteurs de changements majeurs dans : (i) la reconnaissance et 5 l'exercice des droits égaux fondamentaux, (ii) la construction de l'identité sociale des femmes et des hommes, (iii) la lutte contre les stéréotypes sexistes, (iv) la protection de l'intégrité et de la dignité des femmes,(v) le développement du capital humain et (vi) l'allocation des ressources en faveur d'un développement économique juste et équitable. Il s'agit des ministères suivants :

- le Ministère de la Santé et de l'Action sociale ;
- le Ministère de la Gouvernance territoriale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire ;
- le Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre ;
- le Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat ;

- le Ministère de l'Environnement et du Développement durable ;
- le Ministère de l'Education nationale ;
- le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement rural ;
- le Ministère de l'Elevage et des Productions animales ;
- le Ministère de la Justice ;
- le Ministère de la Communication, des Télécommunications des Postes et de l'Economie numérique.

Ce choix est guidé par l'existence de cellules genre dynamiques dans ces ministères mais aussi par leur apport dans la mise en oeuvre de l'intégration du genre dans les politiques publiques.

Le présent document est structuré autour des points suivants :

- acquis et réalisations en faveur de l'équité et de l'égalité de genre;
- prise en compte du genre dans les politiques sectorielles ;
- conclusions et recommandations.



République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN

1

**Acquis et Réalisations en
Faveur de l'équité et de
l'égalité de Genre**

édition 2018

D'importants efforts ont été consentis en faveur de la promotion des droits des femmes et des filles aux niveaux international, régional et national.

1. Instruments internationaux et régionaux

Le Sénégal a ratifié l'essentiel des instruments et mécanismes de promotion des droits humains et plus spécifiquement ceux des femmes et des filles. Il s'agit, entre autres :

- de la Convention des Nations unies sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF), ratifiée sans réserve le 5 février 1985 et entrée en vigueur le 5 Mars 1985 ;
- de la Charte africaine des Droits de l'Homme et des peuples (1981) ;
- du Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, relatif aux Droits des femmes, adopté à Maputo en juillet 2003 et ratifié le 22 décembre 2004 et entré en vigueur en novembre 2005 ;
- de la Déclaration solennelle des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique de juillet 2004 ;
- de l'Acte additionnel de 2015 pour l'égalité de droits entre les hommes et les femmes pour un développement durable dans l'espace CEDEAO.

2. Cadre législatif et réglementaire national

Pour assurer des droits égaux entre les hommes et les femmes et matérialiser les engagements supra nationaux, des réformes législatives et réglementaires sont été initiées :

- la Constitution de 2001 révisée en 2016 réaffirme clairement, dans son préambule, la reconnaissance par l'Etat du Sénégal des droits de la femme et de la petite fille, ainsi que l'égalité homme/femme. Cette volonté politique de lutter contre les discriminations et les violences faites aux femmes et aux filles est renforcée par d'autres dispositions constitutionnelles à travers les articles 7, 15, 18, 19, 20 etc. ;
- la loi n° 2005-18 du 5 août 2005 relative à la santé de la reproduction ;
- la loi n° 2008-01 du 08 janvier 2008 modifiant le code général des impôts relatif à l'équité fiscale ;
- la loi n° 2010-03 du 9 avril 2010 sur le VIH/SIDA ;
- la loi n° 2010-11 du 28 mai 2010 sur la parité absolue homme-femme dans les instances totalement ou partiellement électives ;
- le décret n° 2011-819 du 16 juin 2011 portant application de la loi instituant la parité absolue homme-femme et révision du Code électoral afin d'y intégrer les modifications nées du décret d'application de ladite loi ;
- la loi n° 03/2013 du 28 juin 2013 qui permet à la femme de transmettre la nationalité à son enfant ou à son époux étranger ;
- la loi n° 08/2015 du 25 juin 2015 portant ratification de la Convention n° 183 sur la Protection de la Maternité, garantissant ainsi la protection des droits de la femme enceinte ou allaitante, contre la discrimination en milieu de travail ;
- Le décret n° 2017-313 instituant un Secrétariat Général dans les Ministères et dans lequel est rattachée la cellule genre et de l'Équité.

3. Cadres institutionnels d'intervention

Au niveau institutionnel, des dispositifs ont été créés pour porter la mise en oeuvre de la politique nationale genre :

- la Direction nationale de l'Equité et l'Egalité de Genre en 2008 ainsi que d'autres directions et fonds dédiés à la promotion économique et au renforcement des capacités des femmes ;
- l'Observatoire national de la Parité (par décret n° 2010 du 08 Juillet 2010) ;
- la création de 21 cellules genre au niveau des ministères sectoriels.

D'autres initiatives opérationnelles ont été également prises et concernent :

- la réalisation d'audits-genre et l'élaboration de leurs Plans d'Institutionnalisation Genre s'agissant des quatre (4) Ministères en charge respectivement de la santé, de la gouvernance territoriale, de la formation professionnelle et de l'hydraulique et de l'assainissement ;
- la réalisation d'une étude de référence de la prise en compte du genre dans le Ministère de l'Environnement et du Développement durable ;
- l'élaboration de la Stratégie sectorielle Genre du Ministère des Forces Armées ;
- l'organisation de sessions de formation sur le genre et les techniques d'intégration du genre dans la planification, la budgétisation et la mise en oeuvre des politiques et programmes ;
- le déroulement de la phase pilote d'expérimentation de la méthodologie du SIGI (Social Institution and Gender Index) qui mesure la discrimination à l'égard des femmes et des jeunes filles dans les institutions sociales avec l'appui de l'ONUFemmes et de la Coopération italienne dans le cadre du PASNEEG ;
- l'expérimentation en cours de la méthodologie de la Budgétisation sensible au Genre (BSG) axée sur le bien-être en partenariat avec un institut de recherche de l'Université de Modena (Italie) ;
- l'élaboration du rapport thématique genre dans le cadre de la Revue annuelle conjointe du PSE ;
- l'introduction progressive des questions d'équité et d'égalité de genre dans le processus de préparation du budget de l'Etat par le Ministère de l'Economie des Finances et du Plan à travers les instruments budgétaires que sont la lettre circulaire portant préparation du budget de l'Etat et le Document de Programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) servant de base au débat d'orientation budgétaire, documents qui ont clairement mentionné le principe de l'intégration du genre.

4. Aperçu sur les interventions budgétaires intégrant le genre

Dans la dynamique de la prise en compte du genre dans les politiques publiques et conformément aux orientations et engagements internationaux, le Gouvernement a entrepris différentes initiatives par la mise en oeuvre de projets/programmes intégrant d'importants volets de promotion de l'équité et de l'égalité de genre. Parmi les interventions sectorielles sensibles à la promotion de l'Equité et de l'Egalité de genre indiquées ci-après peuvent être notées.

- **Dans le secteur agricole et développement rural**

Le programme national d'autosuffisance en riz financé par l'Inde, d'un montant de 6 000 000 000 FCFA qui prévoit l'aménagement de 60 000 ha de terres et l'acquisition de 600 unités de matériel de transformation. Au moins 10% de ces acquisitions ou réalisations seront mises à la disposition des femmes.

Le projet de développement des terroirs du tiers sud dans la zone sud et sud-est, d'un budget de 1 000 000 000 FCFA, dont l'objectif est la réhabilitation de 1700 ha ainsi que l'accompagnement dans la mise en valeur et la réalisation de pistes de production, prévoit aussi une place importante aux femmes.

Le Projet Pôle de développement de la Casamance d'un coût global de 23 000 000 000 FCFA, dont l'objectif est d'accompagner et de consolider les activités de relance socio-économique de la région, comporte un volet important axé sur l'aménagement des vallées rizicoles exploitées à 80% par les femmes. Le projet cherche également à créer des emplois aux femmes et aux jeunes à travers la mise en place d'une plateforme à Bignona. Pour ce faire, un montant de 2 500 000 000 FCFA est programmé en 2018.

Le Projet de Développement inclusif et durable de l'Agro-business doté à hauteur de 4 040 000 000 FCFA en 2018 s'active dans l'aménagement de 10 000 ha dans la zone du Ngalam et du Lac de Guiers, la mise en place des fonds à frais partagés et l'accompagnement à l'installation des bureaux fonciers pour une gouvernance et une gestion équitables du foncier va faciliter l'accès et la sécurisation du foncier aux femmes.

Le Programme des Domaines agricoles communautaires (PRODAC) bénéficie de 12 500 000 000 FCFA et a pour objectif, la création d'emplois en faveur des jeunes et des femmes. Le projet a déjà permis la création de 12 domaines agricoles communautaires.

Le Programme national d'Insertion et de Développement agricole qui vise à installer des fermes alimentées par des forages sur tout le territoire national avec un budget de 2 000 000 000 FCFA en 2018, accorde une attention particulière à la participation des femmes à l'exploitation des périmètres installés et aux bénéfices tirés des actions développées.

Le projet d'aménagement de 1000 ha de bas-fonds dans les pays de l'UEMOA en cours de mise en œuvre consacre 10% des aménagements aux femmes.

La réhabilitation des périmètres irrigués de Waoundé, de Podor et de Matam, sur une superficie cumulée de 9000 ha, offre 10% des superficies aux femmes en sus des activités d'accompagnement qui visent à alléger les travaux des femmes à travers l'acquisition de mini-rizeries et de décortiqueuses.

Le Projet d'Appui au Programme national d'Investissements agricoles (PNIA) Sénégal (PAPSEN) qui a pour but de toucher 80 % des femmes, mène des activités d'horticulture irriguée et de riziculture dans les régions de Thiès, Diourbel, Fatick et Casamance avec un budget de 2 558 000 000 FCFA en 2018.

Le Programme d'Aménagement et de Développement économique des Niayes (PADEN), doté à hauteur de 2 020 112 000 FCFA en 2018, appuie les producteurs et les organisations de producteurs dont 65% d'hommes contre 35% de femmes pour un accès aux facteurs de production. Il a permis l'achat d'emballages de qualité pour les producteurs (142 000 sacs distribués à 288 hommes contre 58 femmes), le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des producteurs au profit de 1155 hommes contre 184 femmes et les sessions de démultiplication des formations sur les bonnes pratiques phytosanitaires avec 80 sessions au profit de 2000 producteurs dont 50% d'hommes et 50% de femmes.

Le Projet des pistes communautaires (2013-2018) en appui au programme national de développement local (PPC/PNDL) vise à contribuer à l'amélioration de l'accès des populations rurales aux services socioéconomiques de base, ainsi qu'à l'augmentation des revenus et emplois ruraux. A ce jour, 535 km de pistes rurales sont réalisées et 473 autres sont réhabilités sur un objectif de 640 km, avec plus de 18 milliards FCFA décaissés. Des sessions de renforcement de capacités locales ont permis d'enrôler 40% d'élus ainsi que 40% et 20% de femmes au niveau des ARD et STD respectivement.

• Dans le domaine de l'élevage

Le Fonds d'Appui à la Stabulation (FONSTAB) créé en 2009 et qui bénéficiera de 264 472 000 FCFA en 2018 a pour objectif la modernisation et l'intensification des productions animales et la facilitation de l'accès au crédit aux professionnels de l'Élevage de manière durable et sur toute l'étendue du territoire avec une attention particulière à l'accompagnement des femmes professionnelles du secteur (30%).

Le Projet d'Appui au Pastoralisme (PRAPS) a comme objectifs d'améliorer l'accès des pasteurs et agro-pasteurs aux zones transfrontalières et le long des axes de transhumance des 6 pays Sahéliens. Avec

un budget de 3 761 000 000 FCFA dans la LFI de 2018, il appui les acteurs sur l'accès à des services de production essentiels et au marché.

- **Dans le secteur de la pêche**

Le projet « Western African Marine Ecorégion » (WAMER) d'un budget de 10,5 millions d'euros pour la sous-région, a pour objectif d'améliorer la gouvernance et la gestion des pêches, de contribuer à la reconstitution des stocks pour garantir la sécurité alimentaire et permettre une amélioration conséquente des revenus des acteurs. Il vise également le renforcement de la surveillance sous régionale, le développement de l'aquaculture et le renforcement des capacités des femmes en hygiène et transformation.

Le programme de création d'infrastructures de transformation et d'équipement avec un budget total de 12 milliards FCFA cible essentiellement les femmes transformatrices à travers la création d'aires de transformation.

- **Dans le secteur de l'Education et de la Formation**

Le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence (PAQUET) opérationnalise la Lettre de Politique du Secteur de l'Education et de la Formation (2013-2025). Ce projet a entrepris des actions ciblées en faveur des filles à l'école (dotation en uniformes, en kits scolaires, octroi de bourses, récompenses aux plus méritantes) et le renforcement de la capacité des femmes en faveur de l'éducation des filles et à la gouvernance du système éducatif. Pour le budget de 2018, le PAQUET bénéficie d'une allocation de 3 853 000 000 FCFA.

Le Projet d'Appui à l'Education Féminine et à l'Empowerment des Femmes pour un Développement local inclusif (PAEF-Plus) qui a pris le relais du Projet d'Appui à l'Education des Filles (PAEF) a pour objectif spécifique de promouvoir l'égalité et la parité entre les sexes dans l'éducation primaire et secondaire au Sénégal en cohérence avec la « politique genre » du PAQUET. Il constitue l'un des outils pour l'atteinte des objectifs retenus en vue d'améliorer l'éducation des filles et l'autonomisation des femmes. Il appuie le Cadre de Coordination des Interventions en Faveur de l'Education des Filles (CCIEF). A ce jour, le projet a mobilisé les jeunes filles, les mères d'élèves (principales cibles), les enseignant(e)s et la communauté autour de la problématique du genre, de l'égalité des sexes et de la promotion de l'éducation féminine.

Le Projet d'Appui à l'Education des Filles (PAEF) mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre le Gouvernement du Sénégal et la République d'Italie, intervient dans 4 régions: la banlieue de Dakar, Louga, Diourbel et Fatick et aura une dotation de 766 000 000 FCFA en 2018. Le PAEF a couvert, à ce jour, 80 écoles élémentaires. Au total, 20000 filles ont été concernées ainsi que 600 enseignants en provenance des associations de la société civile. L'approche communautaire à travers l'implication des associations des femmes, les cours de renforcement, l'octroi de bourses, la dotation en uniformes (40 000 décernés aux filles) et des kits scolaires constituent une des originalités de la mise en œuvre de ce projet.

Le Projet de Renforcement de l'Enseignement des Mathématiques, des Sciences et de la Technologie Phase 2 (PREMST-2) vise à accroître les performances scolaires au niveau de l'élémentaire dans les domaines des mathématiques, des sciences et de la technologie. Des programmes de formation à distance (projet d'expansion des Espaces numériques ouverts (ENO) au niveau des 45 départements du pays) ont joué un rôle essentiel dans la résolution de la question de l'accès des bacheliers aux études supérieures.

La Création de Centres de Recherche et d'Essais depuis 2004 est un programme national qui joue le rôle d'interface entre les populations et le secteur de la recherche. Il bénéficie de 500 000 000 FCFA en 2018 et constitue des espaces multifonctionnels et des plateformes technologiques mis à la disposition des populations et dans tous les domaines d'activités (TIC, environnement, agriculture, élevage artisanat etc.).

Le Projet d'Appui à la Promotion des Enseignantes-chercheuses du Sénégal (PAPES) a subventionné 15 enseignantes-chercheuses pour un montant de 67 240 368 FCFA et 13 doctorantes pour un montant 24 684 300 FCFA.

Le projet SEN/028, qui intervient dans les trois régions de la zone nord (Louga, Matam et Saint-Louis) étendu aux quatre régions de la zone centre (Diourbel, Fatick, Kaolack et Kaffrine), se fixe comme objectif de contribuer au développement d'une formation professionnelle et technique de qualité, équitablement accessible aux filles et aux garçons et répondant aux besoins du développement économique et social.

Le projet Essor du secteur privé par l'éducation pour l'emploi, d'un montant total de 14 milliards de FCFA, vise le renforcement de la formation des apprenants aux compétences définies par les entreprises dans les secteurs des mines, de la géomatique et de l'agriculture. L'objectif est de former 13 500 diplômés compétents dans 7 régions du Sénégal avec des programmes de formation dans des secteurs de pointe tels que la géomatique, l'électromécanique, l'industrie, l'agro-alimentaire et le génie civil. Il dispose d'une allocation budgétaire de 3 000 000 000 FCFA pour 2018.

Le Projet Apprentissage pour le développement des territoires ruraux (ADETER), financé par l'Agence française de Développement (AFD) à hauteur de 730 120 euros, mené en partenariat avec Enda Graf, vise à valoriser le fort potentiel de l'économie rurale dans la région de Saint-Louis pour que celle-ci contribue durablement au renforcement des qualifications des jeunes et des professionnels (notamment des filles et des femmes) à la sécurité alimentaire et à l'emploi. A ce jour, 80 jeunes ont été formés dans 3 métiers para-agricoles, 20 GIE de femmes transformatrices ont leurs compétences renforcées, 55 Maîtres-artisans et 3 centres-ressources éducatifs appuyés et 3 programmes complets de formation par apprentissage de type dual élaborés et mis en œuvre.

La recherche action pour une prévention des Violences basées sur le Genre (VBG) dans les milieux d'enseignement supérieur au Sénégal est financée par le Fonds d'impulsion et de Recherche scientifique et permet aux groupes vulnérables (jeunes filles, garçons et femmes) de bénéficier d'une protection adéquate contre les violences, abus et exploitation.

Le Programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage aux Métiers pour la lutte contre la pauvreté/Phase-II (PALAM-II), va démarrer en 2018 et bénéficiera d'un montant de 1 250 000 000 FCFA. Son objectif est de consolider les acquis de la phase I et de favoriser l'accès à l'éducation des déscolarisés et non scolarisés âgés de 9 à 15 ans, notamment les jeunes filles. Il répond aussi aux besoins éducatifs des adolescents et jeunes adultes âgés de 16 à 24 ans en leur assurant un accès équitable à des programmes adéquats.

Le Ministère de l'Education nationale a également mis en place un comité d'orientation stratégique pour l'augmentation de la représentativité des femmes enseignantes au niveau des postes de responsabilité et en milieu rural.

• **Dans le secteur de l'Environnement**

Le Projet d'Appui au Développement de la Casamance (PADEC), avec un montant de 3 100 000 000 FCFA en 2018, promeut l'aménagement des périmètres fruitiers et l'introduction de technologies de transformation des produits ligneux qui favorisent essentiellement les groupements féminins.

Le Projet de Promotion et de Diversification des Combustibles domestiques (PROGEDE) doté d'un montant de 75 000 000 FCFA en 2018, a pour objectif de contribuer à l'augmentation, de manière durable, de la disponibilité de combustibles domestiques diversifiés, ainsi que des revenus des communautés. Il permet également la préservation des écosystèmes forestiers et tient compte du genre.

Le projet de promotion des emplois verts pour les femmes, mis sur pied en 2015, avec le concours du Partenariat pour l'Action en faveur de l'Economie verte (PAGE) et du Bureau international du Travail (BIT), envisage la création de 2000 à 5000 emplois verts durables et décents durant les 7 années de réalisation avec un ciblage de 50% de femmes. A ce jour, 1000 emplois ont déjà été créés à travers 41 projets sur les filières des énergies renouvelables et des foyers de cuisson moins consommateurs de combustibles, le développement des filières forestières (anacarde, apiculture), de même que les secteurs de la pêche et de l'aquaculture.

Le programme national de gestion des déchets, avec 17 milliards FCFA de la Banque islamique de Développement (BID), qui permet de mettre fin à la problématique des ordures, repose sur un diagnostic approfondi du secteur et reflète la volonté du Gouvernement sénégalais d'arriver à la salubrité universelle et d'asseoir des territoires viables et compétitifs, porteurs de développement durable. Le personnel féminin occupe une place importante dans les emplois créés.

• En plus des actions sus indiquées, celles énoncées ci-après pourraient également être considérées.

Le Programme d'Appui au Développement socio-économique du Sénégal (PADESS) qui contribue à la réduction de la pauvreté par le soutien à l'opérationnalisation des politiques et stratégies nationales visant l'autonomisation socio-économique des groupes les plus défavorisés. Il soutient et finance les activités génératrices de revenus des femmes et des groupes en situation de vulnérabilité pour un montant global de 6 953 144 200 FCFA.

Le Projet d'Appui à la Stratégie nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (PASNEEG) est une initiative du Gouvernement du Sénégal appuyée par la République d'Italie à travers l'Accord de subvention du 20 janvier 2015 pour un montant global 1 500 000 Euros soit 983 935 500 FCFA. Le PASNEEG soutient la révision, l'institutionnalisation et l'opérationnalisation de la Stratégie nationale de genre en cohérence avec les ODD et le PSE.

Le Programme de Renforcement des Dynamiques locales de Développement économique et social (PRODES) qui, dans sa composante 1 « Renforcement des dynamiques économiques locales et promotion de l'emploi des femmes et des jeunes », appuie l'autonomisation des femmes à travers le financement de leurs activités productives (3 969 bénéficiaires pour un montant de 354 050 000 FCFA et l'octroi de bourses économiques aux ménages démunis).

Le Gouvernement va lancer en 2018 un Programme National pour l'Entreprenariat Rapide. Doté d'un budget de 30 milliards FCFA, ce programme aura pour objectif de mieux organiser les femmes en entreprenariat pour leur permettre de mieux capter les opportunités sur des marchés extérieurs.

Le Programme d'urgence de Développement communautaire (PUDC), avec l'appui du PNUD, vise l'amélioration de l'accès des populations rurales aux services sociaux de base à travers la mise en place d'infrastructures socio-économiques, tout en favorisant l'implication des acteurs locaux dans le développement économique et social de leurs localités. Le programme place les préoccupations des femmes du monde rural au cœur de ses interventions afin de libérer leur potentiel économique. Ainsi, le PUDC a réalisé en leur faveur les actions suivantes :

- 178 forages et 68 châteaux d'eau ont été construits pour faciliter l'accès géographique et monétaire en eau potable de femmes ;
- 1 562 équipements de transformation post-récolte distribués aux femmes.

L'Agence de la Couverture Maladie Universelle (ACMU) qui bénéficiera des crédits d'un montant de 10 664 156 000 FCFA en 2018, permet de prendre en charge les bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale, la gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans, la gratuité de la prise en charge des urgences néonatales et celle de la césarienne.

Le Programme national de Bourses de Sécurité familiale (PNBSF) a enregistré des résultats significatifs comme le montre l'encadré ci-dessous.

Le Sénégal s'est engagé à s'inscrire dans le sens d'une Protection sociale universelle (PSU) à travers des mécanismes et instruments de planification qui opérationnalisent le PSE. C'est ainsi qu'il s'est, prioritairement, engagé à garantir un minimum de revenus aux ménages les plus pauvres dans le cadre du PNBSF permettant d'assurer un minimum de bien être aux individus par la lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale et la vulnérabilité face aux chocs. Ainsi, le PNBSF a contribué au rétablissement des capacités productives et éducatives et à la création d'opportunités économiques. Il a pour objectifs de :

- mettre à la disposition de 300 000 ménages vulnérables une bourse de sécurité familiale de 100 000 FCFA/an de 2014 à 2017 ;
- contribuer au développement d'un Registre national unique (RNU) pour faciliter le ciblage des ménages vivant dans une situation de vulnérabilité et/ou d'extrême pauvreté aussi bien au niveau national, régional que local ;
- favoriser l'inscription et le maintien des enfants à l'école et l'enregistrement à l'état civil;
- inciter les ménages bénéficiaires à la tenue régulière du carnet de vaccination des enfants âgés de 0-5 ans ;
- renforcer la résilience des personnes âgées de plus de 60 ans face à la vulnérabilité et à la pauvreté ;
- dérouler des mécanismes de suivi évaluation pour accompagner les familles bénéficiaires de bourses de sécurité familiale.

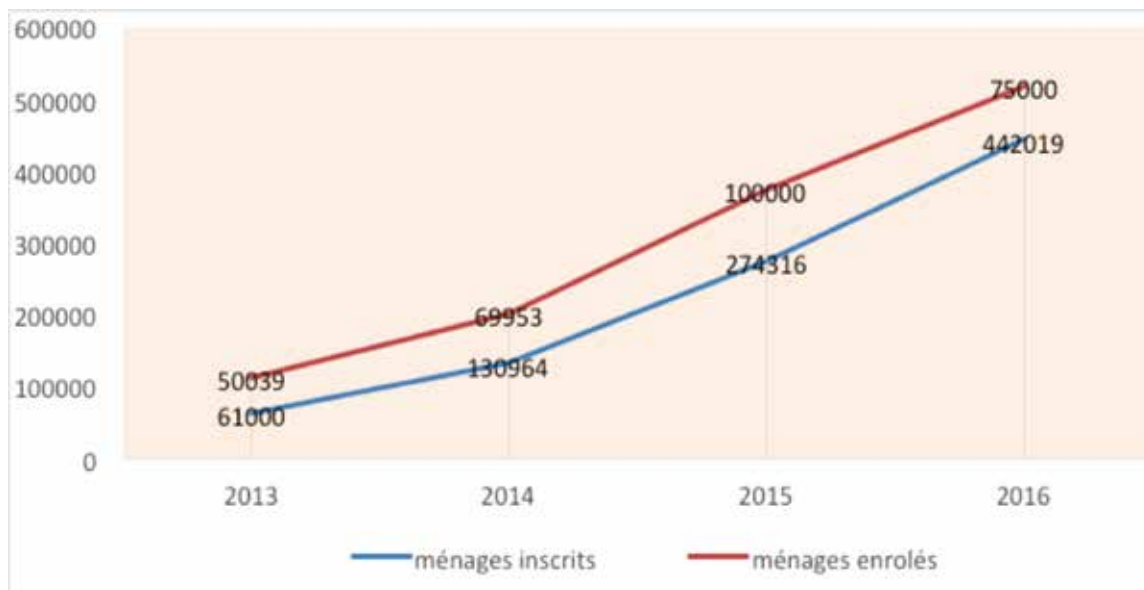
Les ménages vivant dans une extrême pauvreté sont éligibles à condition d'assurer en contreparties :

- l'inscription et le maintien des enfants à l'école (éducation formelle) ;
- la tenue à jour des carnets de vaccination des enfants de 0 - 5 ans ;
- l'enregistrement à l'état civil.

Les acquis importants suivants ont été enregistrés :

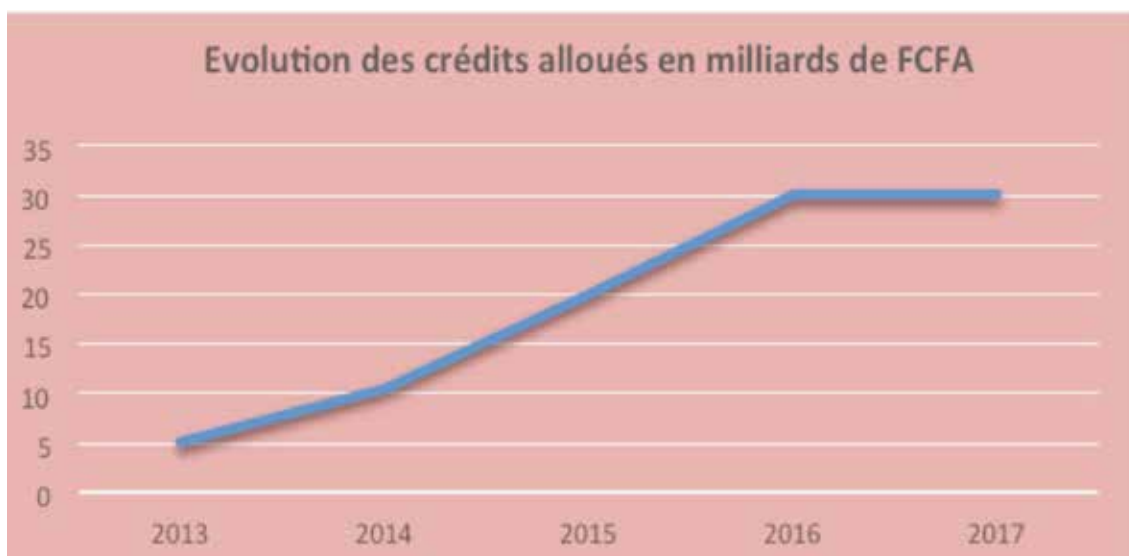
- un engagement et un portage politique forts par le Président de la République ;
- une structuration des comités de ciblage sous l'autorité de l'administration ;
- une réponse très positive des populations ;
- une couverture nationale du programme ;
- un accompagnement actuel des sectoriels, des partenaires (ANSD, ADIE et la Poste) et des Partenaires techniques et financiers (Unicef, PNUD, BM, ...) ;
- une mise en place d'un Registre national Unique par la DGPNS avec la Création d'une base de données des groupes vulnérables et pro-pauvres ;
- un élargissement du programme qui intègre les 0-5 ans, les personnes vivant avec un handicap bénéficiaires de cartes d'égalité des chances et les personnes âgées de plus de 60 ans ;
- un classement et une sélection des ménages bénéficiaires suivant des quotas issus des cartes de pauvreté et après scoring (PMT) ;
- un élargissement des cibles aux ménages des enfants dans la rue ;
- une couverture maladie universelle pour tous les bénéficiaires du PNBSF ;
- le démarrage d'un SIG avec les divers modules dont le paiement, le reporting, les indicateurs pour le suivi-évaluation.

Tableau d'évolution des ménages inscrits au Registre national unique-RNU et des ménages enrôlés.



Au niveau du Registre national unique-RNU, 442 019 ménages sont enrôlés sur l'ensemble du territoire dépassant largement l'objectif fixé des 300 000 ménages.

Tableau d'évolution des crédits alloués au PNBSF de 2013 à 2017



Les contraintes majeures ci-dessous sont notées :

- des ressources financières limitées ;
- des difficultés dans la fonctionnalité des comités locaux ;
- l'insuffisance du budget pour la mise en œuvre de l'accompagnement ;
- l'insuffisance du budget pour la mise en œuvre de l'accompagnement économique des familles vulnérables.



République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE
DES FINANCES ET DU PLAN

2

Prise en compte
du genre dans
les politiques
sectorielles

édition 2018

1. Ministère de la Santé et de l'Action sociale (MSAS)

• Acquis et contraintes au niveau de la santé et de l'action sociale

D'après les résultats de l'audit genre du MSAS, les femmes représentent plus de la moitié des effectifs (56% du secteur institutionnel). En effet, en termes d'effectifs, les postes et métiers prépondérants au sein du Ministère, sont ceux sur lesquels les femmes sont particulièrement spécialisées au Sénégal (infirmiers, sages-femmes, matrones, etc.).

Malgré cette dominance des emplois féminins au sein du Ministère, les postes de responsabilités sont majoritairement occupés par les hommes, d'après les résultats de l'audit.

Le Ministère a initié des actions significatives en faveur des femmes et de l'égalité de genre avec notamment, la gratuité des soins de césarienne, l'allègement des conditions de prise en charge en matière de santé de la reproduction, le système des «Badjènu Gox», la mise à disposition des cartes d'égalité des chances et la Couverture Maladie Universelle.

La désignation et le renforcement des capacités de 114 points focaux genre au niveau de la pyramide sanitaire, le renforcement des capacités du personnel sur la prise en compte de la dimension genre, le renforcement du personnel des postes de santé avec l'affectation systématique de sages-femmes dans les régions périphériques, le développement de stratégie avancée avec des sages-femmes itinérantes, le recrutement de 500 sages-femmes par an depuis 2015, l'ouverture de blocs pour les soins obstétricaux et néonataux d'urgence dans les centres de santé des régions périphériques.

Le ministère a également lancé depuis 2016 les tests pour l'introduction du papillomavirus, vaccin contre le cancer du col de l'utérus chez les femmes.

Aussi, des efforts importants sont notés au niveau de la santé de la mère et de l'enfant.

- le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié atteint 65,5% en 2016 contre 53% en 2015 alors que 24% des femmes accouchent toujours à domicile ;

- le taux de mortalité infanto-juvénile passe de 132 ‰ à 51 ‰ de 1993 à 2016 et les résultats de l'EDS-Continue 2016 mettent en évidence des écarts importants entre les régions (c'est dans la région de Kédougou (140 ‰) que le taux de mortalité infanto-juvénile est le plus élevé à l'opposé de Thiès (34 ‰) où on note le taux le plus bas) ;



- la féminisation de la pandémie du VIH Sida se traduit par un ratio femme/homme de 1,6 et l'analyse des vulnérabilités et la nécessité de développer des stratégies à haut impact ont conduit à s'intéresser à la situation des populations à risques.

• Enjeux de l'intégration du genre

Le Plan national de Développement sanitaire et social (PNDS) et la stratégie nationale de financement de la santé pour tendre vers la Couverture sanitaire universelle (CSU) constituent aujourd'hui les référentiels du gouvernement en matière de politique de santé publique.

De manière générale, les priorités publiques portent sur l'amélioration : de l'offre et de la qualité des services de santé, des performances en matière de prévention et de lutte contre les maladies, de la santé de la mère et de l'enfant, de l'état nutritionnel de la mère et de l'enfant et la mobilisation accrue des ressources financières pour tendre vers la CSU.

Relativement à la volonté du Gouvernement d'intégrer les principes d'équité et d'égalité de genre, trois grandes priorités sont visées :

- la prévention des inégalités femmes-hommes dans les politiques et programmes par une meilleure prise en compte des enjeux genre dans toutes les interventions du ministère ;
- la promotion du genre comme un des objectifs des interventions du MSAS et la bonne prise en compte des différents contextes culturels, religieux et économiques dans les interventions ainsi que les mécanismes et facteurs de résistance au changement social ;
- la promotion de la santé de la reproduction intégrant le bien-être physique mental et social des familles, condition sine qua non de la constitution d'un capital humain de qualité, gage d'un développement durable.

A cet effet, l'efficacité des programmes du Document de Programmation pluriannuelle des Dépenses (DPPD) soulève les enjeux et défis ci-dessous visant à lever le fardeau de la morbidité et de la mortalité maternelle et infanto-juvénile et à prendre en charge les problématiques de santé spécifiques aux hommes et femmes :

- l'amélioration du maillage national en infrastructures de santé dotées d'un plateau technique élevé pour la prise en charge des problématiques de santé spécifiques aux hommes et femmes et particulièrement de santé de la reproduction et de survie de l'enfant pour assurer un égal accès et accessibilité des populations, de manière équitable à des soins de qualité ;
- la mise à disposition d'un personnel qualifié et prioritairement des sages-femmes pour la prise en charge des facteurs socio-culturels (croyances, attitudes et pratiques) qui entravent la réduction de la mortalité maternelle et infanto-juvénile ;
- la promotion d'une information de qualité pour les hommes et les femmes incluant l'objectif de lever toutes formes de contraintes socioculturelles limitant la fréquentation des structures de prise en charge de la maternité et l'implication effective des hommes dans la promotion de la santé de la reproduction en général ;
- l'instauration de mécanismes de solidarité envers les groupes vulnérables et particulièrement les femmes pour une protection sociale efficace.

• **Intégration du genre dans la planification opérationnelle du MSAS**

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
Pilotage, coordination et gestion administrative	Ressources humaines	Le management des ressources humaines est basé sur des modalités et approches de gestion sensibles au genre	Elaborer un guide d'aide à l'intégration du genre dans la gestion des RH à tous les niveaux de la pyramide sanitaire	Existence de guide d'aide à l'intégration du genre dans la gestion des RH à tous les niveaux de la pyramide sanitaire validé	1	2 615 001
			Concevoir un module de formation aux techniques de gestion des RH dans une perspective genre	Existence de module de formation aux techniques de gestion des RH dans une perspective genre validé	1	1 990 001
		le niveau d'engagement des femmes est amélioré	Organiser des sessions de plaidoyer sur les enjeux de l'intégration du genre dans les actions du MSAS	Proportion de sessions organisées	5	2 321 192
				Ratio de femmes touchées et engagées	150	
		Les agents chargés de la planification disposent de capacités techniques à concevoir et exécuter les programmes et projets du MSAS de manière sensible au genre	Intégrer le genre dans le guide de planification opérationnelle au MSAS	Existence de guide de planification opérationnelle au MSAS intégrant le genre validé	1	10 675 000
			Concevoir un module de formation aux techniques de planification dans une perspective genre	Existence de module de formation aux techniques de planification dans une perspective genre	1	3 475 000
		Les agents des niveaux central et intermédiaire disposent de capacités à produire et analyser les données dans une	Concevoir un guide d'application de l'approche genre dans la collecte, le traitement et l'analyse des données sanitaires	Existence d'un guide d'application de l'approche genre dans la collecte, le traitement et l'analyse des données validé	1	3 950 000

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
		perspective genre	Concevoir un module de formation aux techniques de production et d'analyse des données dans une perspective genre	Existence d'un module de formation aux techniques de production et d'analyse des données dans une perspective genre	1	3 950 000
	infrastructures, équipements et maintenance	La sexospécificité est prise en compte dans les constructions, équipements et moyens logistiques	plaidoyer auprès de la DIEM pour l'adaptation des infrastructures, équipements et moyens logistiques par rapport aux spécificités genre	Proportion de responsables de la DIEM touchés		1 520 000
	Pilotage et gestion du secteur	Les textes de base et manuels de procédures administratives et programmatiques contiennent des dispositions relatives à l'intégration du genre dans les interventions	Organiser des ateliers de relecture et d'intégration du genre dans les textes de base et procédure	Nombre d'ateliers organisés	2	16 040 440
Valider par les instances compétentes, les modifications proposées pour l'intégration du genre dans les textes de base et procédures			Existence d'actes de validation des modifications proposées	2		
Diffuser aux niveaux central et intermédiaire, les nouveaux textes et procédures instituant le genre au MSAS			Niveau de diffusion des nouveaux textes et procédures			
Appliquer les textes de base et procédures instituant le genre au MSAS			Lettre circulaire signée par le Ministre de la santé et de l'action sociale pour l'application des procédures et textes de base instituant le genre	1		

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
			Elaborer un plan de suivi-évaluation détaillé de l'ensemble des activités de mise en œuvre du plan d'institutionnalisation du genre (PIG)	Existence d'un plan de suivi-évaluation détaillé de l'ensemble des activités de mise en œuvre du plan d'institutionnalisation du genre du ministère	1	1 000 000
			Mettre en place les comités national et régional des points focaux	Existence d'une note technique instituant le comité national et le comité régional des points focaux	1	5 000 000
		Les capacités des acteurs et actrices des niveaux central et intermédiaire sont renforcées en approche genre	Elaborer un plan de formation et un plan de S/E thématiques	Plan de formation élaboré	1	22 380 975
			Elaborer des outils multimédia pour partager le PIG	Nombre d'outils multimédia élaborés pour partager le PIG	300	11 000 000
			Elaborer de nouveaux outils de communication pour l'appropriation des aspects genre	Disponibilité des outils	300 plaquettes intégrant 2 vidéos	20 000 000
			Vulgariser le PIG à tous les niveaux de la pyramide sanitaire	Niveau de vulgarisation	Tous les niveaux	20 000 000
			Renforcer les capacités des membres des comités de santé et mutuelles de santé sur l'approche genre	Nombre de responsables de femmes et hommes CS et MS formés	plus de 150 150	30 000 000
			Elaborer des modules de base sur l'approche genre	Existence du module de base sur l'approche genre	1	2 000 000
			Renforcer les compétences en genre des cadres du MSAS, PTF et MCR	Proportion de cadres du ministère, de partenaires et MCR formés sur le genre	1	3 800 000

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
			Renforcer les compétences aux niveaux central et intermédiaire du top management aux techniques de gestion des RH dans une perspective genre	Proportion de responsables du management formés aux techniques de gestion des RH dans une perspective	30	17 188 501
			renforcer les capacités des responsables de la planification et du top management aux techniques de planification dans une perspective genre.	Proportion de responsables de la planification des interventions du MSAS et le management formés aux techniques de planification dans une perspective genre	25	3 475 000
			Organiser des sessions de formation des formateurs de l'équipe DSSIS aux techniques de production et d'analyse des données dans une perspective genre.	Proportion de formateurs de l'équipe DSIS formés aux techniques de production et d'analyse des données dans une perspective genre	25	3 950 000
			Mettre en place un groupe thématique genre	Existence d'un arrêté signé mettant en place le groupe	1	1 000 000
			promouvoir le genre	un article scientifique sur un thématique genre est disponible	1	5 000 000
				un pool de 10 formateurs en approche genre est constitué et validé par note	1	
			Renforcer les capacités des points focaux genre sur la GAR	Nombre de points focaux formés	30	3 000 000
				Proportion de formateurs formés sur l'approche genre	10	5 000 000

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
			Appuyer le processus de capitalisation des bonnes pratiques de l'institutionnalisation du genre	nombre de participants à l'atelier		5 000 000
Santé de Base	Ressources humaines	Les capacités des acteurs et actrices du niveau intermédiaire sont renforcées en approche genre	Renforcer les capacités des SSP, SSI et responsables de planification aux techniques de production et d'analyse des données dans une perspective genre	Proportion de SSP, SSI et responsables de planification formés aux techniques de production et d'analyse des données dans une perspective genre	30	8 000 000
			Renforcer des capacités des équipes cadre des districts et des régions sur l'approche genre	Proportion d'équipes cadre de district et des régions formés sur l'approche genre en lien avec la santé	7	9 750 000
	Prestations de soins	L'approche genre est intégrée dans les programmes et interventions du MSAS	Intégrer l'approche genre dans les outils de prestations de soins	Nombre d'outils de prestations de soins intégrant le genre	5	5 000 000
			Valider les outils de prestations de soins intégrant le genre	Nombre d'outils de prestations de soins validés	5	
TOTAL						228 081 110

2. Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD)

• Acquis et contraintes

Durant l'année 2016, le ministère a initié d'importantes actions pour assurer les conditions d'une prise en compte effective du genre dans ses politiques. Il s'agit, entre autres, de :

- l'élaboration d'une Matrice d'Actions prioritaires (MAP) par un audit genre du ministère;
- l'identification des problématiques de genre à prendre en compte dans tous les projets afin d'améliorer l'impact sur les femmes ;
- l'intégration effective du genre dans la nouvelle lettre de politique du secteur du département (2016-2020) avec la prise en compte d'indicateurs d'impact sur le genre ;
- l'étude sur les coûts de l'institutionnalisation du genre dans la politique sectorielle ;
- la systématisation de l'évaluation genre des centres pourvoyeurs d'agents du ministère : Djibélor, Dalaba, FORET, ISFAR, ENSA.

Aussi, le Ministère à travers les projets et programmes, a réalisé un certain nombre d'activités relatives à la dimension genre. Des progrès ont été notés dans la mise en œuvre des projets pour garantir une meilleure participation des femmes. Ainsi, on peut citer :

Sur le plan organisationnel :

- la réorganisation des structures locales de gestion des forêts pour assurer la participation des femmes à travers la mise en place de Comités Inter-Villageois de Gestion et de Développement (CIVD) pour la gestion des massifs forestiers en aménagement (les femmes représentent actuellement 15,6% en moyenne des effectifs des instances de décision) ;
- la redéfinition d'un schéma organisationnel participatif, sanctionné par une reconnaissance juridique par la mise en place de Comités Inter villageois de Gestion de la forêt (CIVGF) comprenant 4 instances intégrant les femmes : Groupes de Contact Villageois (GCV), Assemblée Générale, Comité Directeur (CD) et Bureau Exécutif (BE) ;
- la prise en charge du genre respectivement de l'ordre de 50% (GCV), 50% (AG), 40% (CD) et 33% (BE) assurant une plus grande représentativité des femmes dans les structures locales de gestion des forêts, pourcentages qui sont de l'ordre de 40 à 45% pour les Comités directeurs et de 33 à 50% pour les bureaux exécutifs ;
- la présence, au niveau des trois postes clés des BE, des femmes qui, non seulement avaient une faible représentation et occupaient des postes marginaux dans l'ancienne organisation: 17% des postes de Président, 43% des postes de secrétaire général et 70% des postes de trésorier ;
- l'émergence des femmes dans la surveillance forestière jadis dévolue exclusivement aux hommes.

Pour le renforcement de capacités au profit des Femmes

- la capacitation en techniques et méthodes de mise en valeur (techniques de coupe et carbonisation, techniques de maraichage, de production de plants, d'apiculture, etc.) ;
- le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des jeunes et des femmes pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités dans les CIVGF ;
- l'augmentation de 0 à 20% du nombre de femmes formées en techniques de coupe et de carbonisation leur permettant de s'investir dans l'exploitation commerciale du bois-énergie ;
- un léger relèvement des femmes formées en techniques de surveillance des forêts qui passe de 0 à 2%.

Par ailleurs, on note que les femmes ont gardé leur domaine de prédilection à savoir la formation en techniques de production maraichère.

Malgré les acquis, il est apparu tout de même des difficultés et contraintes majeures qui méritent d'être soulignées.

- l'absence de guide sectoriel pour l'intégration de la dimension genre dans l'élaboration des politiques, projets et programmes et pour la budgétisation sensible au genre ;
- la question de l'ancrage institutionnel des cellules genre qui ont du mal à s'insérer dans l'organigramme des départements ministériels faute de base juridique ;
- le difficile accès des femmes au crédit et autres facteurs de production afin de leur permettre de développer des activités d'autonomisation, génératrices de revenus et respectueuses de l'environnement ;
- le faible lien entre les stratégies d'adaptation au changement climatique à celles d'autonomisation des femmes ;
- une faible capacité des femmes à développer une résilience face aux chocs des changements climatiques ;
- un manque d'analyse systématique du changement climatique sous les angles environnemental, de développement et d'égalité entre les sexes.



• Enjeux de l'intégration du genre

L'analyse genre des documents de base du MEDD et des différents projets/programmes a permis de relever l'importance de la prise en compte des questions d'équité de genre dans toutes les activités du département.

Il s'agit, d'une part, de disparités liées aux rôles et responsabilités assumées, respectivement par les femmes et les hommes, pour l'accès durable aux ressources et, d'autre part, à la participation équitable de ces derniers aux mécanismes de gestion mis en place et, par ailleurs, à l'intégration des problématiques de genre dans la planification et la programmation des interventions

Ainsi, les trois enjeux sont à considérer prioritairement :

1. la prise en compte des disparités relevées dans les rôles et responsabilités de genre assumés respectivement par les femmes et les hommes dans l'exploitation des ressources naturelles /environnement et la promotion d'un développement durable ;
2. l'accessibilité, géographique, physique, technique, humaine, et financière aux ressources naturelles/environnement ;
3. l'inégale participation quantitative et qualitative des femmes et des hommes à la prise de décision dans les instances de gestion des ressources naturelles/environnement.

• Intégration du genre dans la planification opérationnelle du Ministère MDD

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	cibles	Budget en FCFA
des terres		Les femmes sont représentées au niveau des Comités de Lutte contre les feux de brousse	Renforcer les femmes en techniques de lutte contre les feux de brousse, et en leadership	Nombre de femmes dans les Comités de lutte contre les feux de brousse	Accroissement du nombre de femmes engagées dans la lutte contre les feux de brousse et accroissement des postes clés occupés par les femmes	15 000 000
	Aménagement et exploitation durable des formations forestières	La participation des femmes dans la filière de charbon de bois est effective et accrue	Former les femmes sur les techniques de production de charbon de bois et les sensibiliser sur les enjeux socio-économiques	Quantité de charbon de bois produite par les femmes/possibilités annuelle fixée par arrêté	Evolution positive de la proportion de charbon de bois produite par les femmes	12 000 000
			Intégrer dans l'arrêté ministériel une disposition fixant un quotaplanché pour les femmes	Pourcentage des quotas d'exploitation alloués par sexe	Evolution positive des quotas alloués aux femmes	
	Reforestation et reconstitution du couvert végétal,	La participation des femmes à la distribution des plants en faveur des femmes est améliorée	Sensibiliser les Collectivités territoriales et les services forestiers afin de prendre des dispositions réglementaires pour améliorer la participation à la distribution des plants	Superficie reboisée par les femmes par rapport à la superficie totale	Accroissement de la part des superficies reboisées par les femmes	5 000 000
			Former en techniques de production de plants et gestion de pépinières			
		Les bonnes pratiques en matière de GDT sont maîtrisées	Sensibiliser et former les femmes aux pratiques de GDT	Pourcentage de femmes appliquant des actions de GDT	Accroissement du pourcentage de femmes appliquant	14 000 000

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	cibles	Budget en FCFA
					des actions de GDT	
		Les terres restaurées sont au profit des femmes et des hommes	Sensibiliser les Collectivités territoriales pour l'accès des femmes à des terres de bonne qualité	Part des terres restaurées affectées aux hommes et aux femmes	Accroissement de la part des terres restaurées affectées aux femmes	
Conservation de la biodiversité et gestion des AP	La gestion des aires protégées (AMP, RNC, Zones humides, Parcs et Réserves)	La représentation des femmes dans les organes de gestion des AMP et des AP est améliorée	Fixer par voie réglementaire des quotas graduels de représentation des femmes dans les organes de gestion des AMP et des AP	Pourcentage des femmes et des hommes dans les organes de gestion des AMP et des AP et revenu tiré de l'exploitation des mangroves	Accroissement de ce pourcentage et des revenus générés au profit des femmes	
Lutte contre les pollutions, nuisances et les effets néfastes des changements climatiques	Lutte contre les effets néfastes des changements climatiques	impact de l'érosion côtière sur les activités économiques des femmes est réduit	Orienter les investissements du secteur en tenant compte du genre	Nombre de femmes dont les activités économiques sont affectées	Baisse du nombre de femmes concerné	
Pilotage, coordination et gestion administrative	Information Communication Education environnementales (ICE)	La perspective de genre est bien prise en compte dans le site web	Prendre en compte la perspective Genre dans le Site Web	Site web sur le genre mis en place	Site fonctionnel	A rechercher
		Un système d'alerte est mis en place au profit des acteurs particulièrement les femmes	Former et sensibiliser tous les acteurs sur l'état de l'environnement et de la GRNE	Nombre de supports de communication sur des thèmes liés à l'environnement produits et diffusés et incluant le genre Evolution du Nombre de femmes, jeunes et de vieux	Accroissement Evolution positive	

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	cibles	Budget en FCFA
				sensibilisés et formés en matière d'EE		
	Promotion de l'économie verte et du partenariat public privé et du Développement durable	L'accès des femmes aux facteurs de production et au financement est amélioré	Accompagner techniquement et financièrement les femmes porteuses de projet d'emploi vert	Étude diagnostique des emplois verts créés sensible au Genre Évolution du Nombre d'emplois verts créés pour les femmes	Rapport d'étude disponible	
TOTAL						71 000 000

3. Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)

- **Acquis et contraintes**

Des efforts importants sont consentis pour développer l'enseignement supérieur et la recherche à travers le renforcement des capacités d'accueil des universités publiques existantes et la politique de discrimination positive en faveur des femmes. Il en est de même pour la promotion du personnel féminin dans les différentes directions placées sous la tutelle du ministère.

Cette politique en faveur des femmes et jeunes filles a fortement contribué à relever la représentativité des femmes dans l'effectif du Personnel Enseignant-Chercheur (PER) des universités et instituts publics du supérieur et des doctorants. Ainsi en 2016, 1479 femmes sont inscrites en troisième cycle soit 30,67% de l'effectif des doctorants. La politique de recrutement du PER dans les universités encourage les candidatures féminines et a accru la représentation des femmes dans cette catégorie professionnelle qui est estimée à 379 soit 12,97%.

Ces résultats sont d'autant plus intéressants dans la mesure où les garçons représentent environ 60% de la demande. Concernant les bourses, le ministère applique une politique de discrimination positive à l'endroit des filles pour les motiver : 74 garçons contre 47 filles pour les bourses d'excellence et 3 111 garçons contre 1 752 filles pour les bourses sociales. Egalement, pour les œuvres sociales, des efforts ont été effectués avec la construction de nouveaux pavillons d'hébergement affectés aux filles pour une meilleure prise en compte du genre.

En outre, les nouvelles bachelrières sont souvent confrontées à l'éloignement des structures d'enseignement supérieur qui constitue un obstacle à l'éducation des filles. L'augmentation des structures d'accueil contribuerait beaucoup à réduire la limitation d'accès des filles à la formation universitaire.

Parmi les acquis, on pourrait également mentionner :

- la création d'une Université virtuelle du Sénégal (UVS) et d'Espaces numériques ouverts (ENO) avec un effectif de 11 192 étudiants en 2015 (6 028 garçons et 5 164 filles) ;
- l'Institut supérieur d'Enseignement professionnel (ISEP) de Thiès qui a enregistré en 2016, 102 filles contre 126 garçons ;
- la discrimination positive en faveur des filles dans la distribution des bourses étrangères pour des études universitaires.

Malgré les résultats obtenus, des contraintes sont notées et ont trait principalement à :

- un manque de renforcement des compétences en genre des responsables du département ;
- une insuffisance du budget alloué à la cellule pour le déroulement des activités ;
- un problème de mise à jour des données désagrégées par sexe ;
- une absence de données désagrégées sur les personnes vivant avec un handicap.



• **Enjeux de l'intégration du genre**

Les enjeux de genre dans l'enseignement supérieur sont liés aux objectifs fixés dans le DPPD :

- renforcer les capacités d'accueil des universités publiques existantes ;
- améliorer l'accès des filles à l'enseignement supérieur dans les domaines identifiés comme prioritaires (agriculture, infrastructures, énergie, TIC, industrie, pétrole etc.) et pour les niveaux de formation adéquats ;
- promouvoir l'accès des filles à la recherche ;
- améliorer les conditions de vie des étudiantes et étudiants et l'environnement de travail.

• Intégration du genre dans la planification opérationnelle du MESRI

Programmes Budgétaires	Action du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
Education supérieure	Amélioration de la qualité de l'Enseignement supérieur au niveau des universités	Le taux de réussite des filles et garçons est accru à tous les niveaux dans les universités publiques	Mener des missions de collecte de l'information auprès des universités publiques	Taux de réussite par sexe et par niveau	17% pour les filles et 5% pour les garçons	4 200 000
		Le recrutement d'enseignantes - chercheuses dans les universités publiques est renforcé	Mener des missions de collecte de l'information auprès des universités publiques	Pourcentage d'enseignantes -chercheuses dans les universités publiques	50%	A rechercher
	Amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur	L'effectif des filles dans l'enseignement supérieur est renforcé	Organiser des campagnes de sensibilisation sur les offres de formation dans l'Enseignement supérieur pour les nouvelles bachelières	Taux d'accès des filles dans l'enseignement supérieur par niveau	626 filles	2 000 000
		le nombre d'étudiants pour 100000 habitants est accru	Mener des missions de collecte de données	Nombre d'étudiantes pour 100 000 habitants	500 soit 40% des 1252 prévu pour 2018	3 000 000
		Le nombre d'étudiantes inscrites dans les filières STEM est accru	Mener des missions de collecte de l'information	Taux d'inscription par sexe dans les filières Sciences, Techniques, Engineering et Mathématiques (STEM)	60% de filles et 40% de garçons	A rechercher
	Promotion des formations professionnelles courtes	Le taux de réussite des filles et garçons est accru à l'ISEP de Thiès	Mener des missions de collecte de l'information auprès de l'ISEP	Taux de réussite par sexe	100%	600 000

Programmes Budgétaires	Action du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
	Mise en œuvre de la politique de développement des infrastructures TIC au profit de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	le nombre d'étudiants et d'étudiantes bénéficiaires d'un ordinateur personnel est accru	Mener une enquête de terrain en collaboration avec l'équipe de la CEP	Pourcentage d'étudiants bénéficiaires d'ordinateur personnel	16% pour les étudiantes et 16 % chez les garçons	A rechercher
Œuvres sociales universitaires	Amélioration des conditions de vie estudiantine	Les conditions de vie chez les filles dans les campus sociaux sont améliorées	Mener une enquête terrain auprès des campus sociaux	proportion d'étudiantes bénéficiaires d'un logement avec le paquet se services requis	30%	A rechercher
		Les résultats de l'étude sur les VBG sont partagés avec les parties prenantes	Organiser un atelier de partage sur les résultats de l'étude sur violences basées sur le genre à l'occasion des 11 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes	nombre d'ateliers tenu	200 personnes	A rechercher
	Rationalisation des bourses et allocations d'études	Une politique de discrimination positive en faveur des bacheliers est mise en place dans la distribution des bourses	Mener des missions de collecte de l'information en rapport avec la direction des bourses	Pourcentage de filles bénéficiant d'un appui par type de bourses	50%	A rechercher

Programmes Budgétaires	Action du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
Pilotage, coordination et gestion administrative	Renforcement du pilotage de l'ESR	Le plan de travail annuel validé par toutes les parties prenantes est opérationnel	organiser un atelier de validation du plan de travail annuel entre la cellule genre du ministère et celles des universités publiques	Nombre d'ateliers tenus avec les cellules genre des universités publiques	5 cellules genre	3 000 000
		L'atelier de formation sur les techniques d'intégration du genre dans les programmes, projets et budgets du MESRI est tenu	organiser un atelier de formation sur les techniques d'intégration du genre dans les programmes, projets et budgets du MESRI	Nombre de cellules enrôlées	5 cellules genre	A rechercher
		Le rapport annuel consolidé des activités des cellules genre des universités, produit et validé par toutes les parties prenantes	organiser un atelier de validation du rapport annuel consolidé des activités des cellules genres des universités	Existence d'un rapport annuel consolidé des activités des cellules genre	1	3 000 000
	Valorisation des résultats de la Recherche	L'utilisation des résultats de la recherche est bénéfique pour la communauté	organiser un atelier de formation sur les technologies transférées dans les CRE	Nombre de bénéficiaires des technologies transférées dans les centres de recherche et d'essais (CRE) par sexe, par âge et par région.	700 personnes	A rechercher

Programmes Budgétaires	Action du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
Recherche et Innovation	Appui financier au développement de la Recherche	Les subventions sont revues à la hausse en nombre et en nature	Plaidoyer auprès des autorités pour l'augmentation des subventions accordées aux doctorantes et enseignantes chercheurs	Nombre d'enseignantes chercheuses financées par le Projet d'Appui à la Promotion des Enseignantes-chercheuses du Sénégal (PAPES)	100 femmes	A rechercher
				Nombre de doctorantes financées par le PAPES)	50 doctorantes	A rechercher
				Nombre de projets de recherche financés par le fonds d'impulsion de la recherche scientifique et technique (FIRST) selon le sexe	10	A rechercher
Programmes Budgétaires	Action du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
TOTAL						15 800 000

4. Ministère de l'Education nationale (MEN)

• Acquis et contraintes

Le gouvernement a adopté en 2013 le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence (PAQUET) qui constitue le cadre d'opérationnalisation de la lettre de politique du secteur de l'éducation et de la formation (2013-2025). Dans sa mise en œuvre, le PAQUET a intégré la dimension genre à travers la scolarisation des filles et leur maintien à l'école conformément aux OMD et, ensuite, aux ODD.

Le programme des bourses d'excellence de la CEDEAO aux filles brillantes dans les séries scientifiques et issues de familles défavorisées a permis de toucher 81 bénéficiaires pour un montant de 23 800 000 F CFA distribué en 2016.

Concernant le plan de promotion des femmes, 165 femmes sont promues au poste de responsabilité (source : DRH/MEN). Des réalisations importantes sont aussi faites pour les cantines scolaires et le projet Miss mathématiques (DEMSG) pour renforcer la présence des filles dans les filières scientifiques.

En 2016, dans le cycle primaire, le taux brut de Scolarisation (TBS) est favorable aux filles avec 94,3% contre 82,2% pour les garçons. Le taux d'achèvement du primaire est important chez les filles (près de 20%) et confirme davantage leur maintien dans le cycle contrairement à celui des garçons qui est de 10,2%.

Dans le cycle moyen, les données confirment la prééminence des filles sur les garçons. Le Taux brut d'Admission (TBA) des filles est de 45,9% contre 41,2% soit un écart de 4,7 points. Il en est de même pour le taux d'achèvement du moyen avec 40,07% pour les filles contre 35,7% pour les garçons.

Cependant, la tendance jusque-là observée dans les cycles précédents s'inverse au niveau du secondaire avec des statistiques en défaveur des filles. Le taux brut de scolarisation est profitable aux garçons avec 35,6% contre 34,3% pour les filles.

Cette situation s'est plus accentuée au baccalauréat avec un taux de réussite de 38,84% chez les garçons contre 34,48% chez les filles. Par ailleurs, il faut noter que malgré les initiatives prises par les autorités éducatives pour renforcer la représentation des filles dans les filières scientifiques, le taux d'accès de celles-ci dans ces filières demeure relativement faible avec 42,54%.



• **Acquis et contraintes**

A travers l'éducation, le gouvernement entend offrir des possibilités équitables à tous les enfants, en prenant en compte les disparités sociales, régionales et de genre dans la répartition des infrastructures et du personnel d'encadrement. L'option du Gouvernement est de mettre l'accent notamment sur les sciences et techniques à tous les niveaux.

A cet effet, l'efficacité des programmes budgétaires du ministère soulève des enjeux et défis ci-dessous visant à prendre en compte les besoins et intérêts stratégiques des garçons et filles sans discrimination dans le secteur de l'éducation :

- le renforcement des capacités du cadre de coordination et de suivi des interventions en matière d'éducation des filles (CCIEF) ;
- la capitalisation et la généralisation du modèle développé dans le cadre du Projet d'Appui à l'Éducation des Filles (PAEF) ;
- la mise en place d'un dispositif fonctionnel de prise en charge et de lutte contre les violences basées sur le genre et le sexe dans les écoles ;
- le renforcement des capacités des femmes à participer aux actions en faveur de l'éducation des filles et à la gouvernance du système éducatif.

• **Intégration du genre dans la planification opérationnelle du MEN**

Programmes budgétaires	Actions du programme	Activités genre	Résultats genre attendus	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
Education préscolaire	Développement de l'éducation préscolaire	former les acteurs en genre et éducation	le curriculum prend en compte la dimension genre	nombre d'acteurs formé par niveau	30 éducateurs du préscolaire et 10 inspecteurs encadreur	10 500 000
	Formation initiale et continue des enseignants	réviser les supports pédagogiques pour tenir compte du genre	supports pédagogiques sans stéréotypes sont disponibles	nombre de supports révisés et adaptés	31 éducateurs du préscolaire et 10 inspecteurs encadreur	10 500 000
Education élémentaire	Développement de l'éducation élémentaire	accroître les performances des élèves	des fourniture et Kits scolaire sont distribués	nombre d'élèves disposant de kits scolaires	1000 élèves des régions en retard	6 000 000
			des bourses sont attribuées aux meilleures filles en situation de vulnérabilité	nombre de filles attributaires de bourses	4000 filles en situation de vulnérabilité	125 000 000
		prendre en charge des violences genre en milieu scolaire	les violences genre en milieu scolaires sont prises en charge	existence d'un module harmonisé de formation en VGMS validé	200 enseignants de l'IA de Pikine Guédiawaye	12 000 000

Programmes budgétaires	Actions du programme	Activités genre	Résultats genre attendus	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
		renforcer les capacités des filles en difficulté d'apprentissage	les capacités des filles en difficulté d'apprentissage sont renforcées	nombre de filles en difficulté d'apprentissage enrôlé		97 000 000
		financer les Associations de Mères d'Elèves (AME) en Activités génératrices de revenus (AGR)	les AME sont financées en Activités génératrices de revenus (AGR)	nombre d'AME financés	78 AME	195 000 000
		étendre le financement aux AME	le financement aux AME est étendu		20 AME de plus sont enrôlées	
Enseignement Moyen général	Développement de l'enseignement moyen général	accroître les performances des filles	les performances des filles sont améliorées	nombre de bourses attribuées par sexe	1000 filles des lycées bénéficiaires du PAEF-Plus	22 000 000
		mettre en œuvre le projet VGMS	le Projet VGMS	existence d'un module harmonisé de formation en VGMS validé	les académies de Pikine-Guédiawaye, Kaffrine Kolda et Sédhiou	
		élaborer un module de formation en santé de la reproduction des jeunes	un module de formation en santé de la reproduction des jeunes est élaboré	nombre de formation en santé de la reproduction des jeunes	lycées de Diourbel, Fatick Kaffrine, Kaolack, Kolda et Sédhiou	11 000 000
		organiser des campagnes de sensibilisation en santé de la reproduction	les professeurs de SVT et d'Economie familiale et sociale sont sensibilisés en santé de la reproduction	nombre de campagnes organisées	collèges et lycées de Kaffrine, Kaolack, Kolda et Sédhiou	10 000 000
		organiser des formations en droit humain et en VBG	les élèves sont formés en droit humain et en VBG	nombre d'élèves formés	500 élèves des lycées de Kaffrine, Kaolack, Kolda et Sédhiou	10 000 000

Programmes budgétaires	Actions du programme	Activités genre	Résultats genre attendus	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
	Renforcement de l'enseignement des mathématiques, des sciences et de la technologie	Mettre en œuvre des cours de soutien pour les enfants en difficultés	des cours de soutien aux enfants en difficulté sont dispensés	nombre d'enfants en difficulté bénéficiaire	700 élèves des lycées bénéficiaires du PAEF-Plus	95 000 000
		organiser des camps scientifiques de vacances	des camps scientifiques de vacance sont organisés	nombre de camps organisés	16 lauréates du concours et les 09 meilleures filles des lycées de Kaffrine Malem Hoddar et Dianah Malary	
Enseignement secondaire général	Développement de l'enseignement secondaire général	élaborer des modules en santé de la reproduction des jeunes (SRAJ)	un module de formation de la santé de la reproduction des jeunes est élaboré	existence d'un module de formation en santé de la reproduction des jeunes	2500 élèves des collèges et lycées de Kaffrine, Kaolack, Kolda et Sédhiou	20 000 000
	Renforcement de l'enseignement des mathématiques et des sciences	organiser des cours de soutien au profit des enfants en difficultés	des cours de soutien au profit des enfants en difficultés sont organisés	nombre d'enfants bénéficiaires	50 filles des lycées bénéficiaires du PAEF-Plus et 500 élèves des lycées de kaffrine et Sédhiou	38 000 000
Education de base des jeunes et adultes	Alphabétisation et langues nationales	organiser des sessions de formation en alphabétisation des femmes membres des AME	les mères d'élèves sont formées en alphabétisation et langues nationales	nombre d'AME enrôlés	2340 mères d'élèves et 78 écoles	12 000 000
Pilotage, coordination et gestion administrative	Pilotage ministériel	élaborer un document genre de l'éducation nationale	un document genre du MEN est élaboré	existence d'un document genre /MEN validé	1	15 700 000
TOTAL						683 700 000

5. Ministère de la Formation professionnelle, de l'Artisanat et de l'Apprentissage (MFPAA)

• Acquis et contraintes

L'accès équitable à la Formation professionnelle et technique est devenu un objectif important pour les politiques de promotion du potentiel socioéconomique des hommes et des femmes.

Au niveau du bilan des données sexospécifiques, des déséquilibres ont été notés aussi bien dans l'occupation des postes de responsabilité au sein du ministère que dans les effectifs au niveau des structures d'accueil.

Concernant le statut du personnel enseignant, les femmes représentaient globalement le tiers, soit 35,2%. Si la différence a été moins défavorable dans le corps des fonctionnaires (44,9% de femmes contre 55,1% d'hommes), elle est par contre de 18 points de pourcentage dans le groupe des contractuels et de 28 points dans celui des vacataires.

L'examen des effectifs des apprenants a montré une prédominance des filles dans les structures privées (54,8%) et une représentation moyenne dans les écoles publiques (46,1%).

Au niveau de l'apprentissage, les filles représentent 32% de l'effectif et continuent de privilégier les filières de formation en économie familiale et sociale (coiffure, teinture, transformation, coupe-couture-confection et broderie), ce qui limite leurs chances professionnelles et contribue largement aux stéréotypes de genre. Elles représentent le tiers des effectifs au niveau des centres de formation artisanale.

L'analyse de ces résultats apporte une explication de l'existence des disparités et inégalités de genre dans le système de socialisation instauré par nos différentes cultures. Ce qui ne favorise guère l'implication des filles et des femmes dans les secteurs techniques et scientifiques.

Dans ce contexte, le ministère a initié des actions pour encourager les filles et les femmes à embrasser les filières jadis considérées comme masculines et les garçons à fréquenter les CFP. Ces actions se traduisent par :

- l'octroi de bourses d'excellence aux filles qui sont inscrites dans les filières techniques et industrielles ;
- la construction de vestiaires séparés entre filles et garçons dans certains établissements ;
- l'implantation de centres d'excellence dans deux régions ;
- le renforcement de capacité des points focaux et des Chefs d'établissement FPT au niveau central et déconcentré ;
- l'organisation de journée de sensibilisation des Directeurs et chefs de service du niveau central sur le genre et son intégration dans la FPTA, de la 5ème édition de la « Journée nationale genre et FPTA » à Louga ;
- la production d'émissions radios et télévisées sur le genre et son intégration dans la FPTA etc.



• **Enjeux de l'intégration du genre**

Conformément aux orientations du PSE, le ministère ambitionne d'offrir des possibilités équitables à tous les enfants, en prenant en compte les disparités sociales, régionales et de genre. Il en est de même dans la répartition des infrastructures, du personnel d'encadrement, et pour le secteur de l'artisanat, de développer de nouveaux acteurs créateurs de richesses.

A cet effet, dans l'optique du PAQUET et de la stratégie nationale de développement de l'artisanat, le MFPAА compte promouvoir la formation professionnelle orientée vers le marché de l'emploi, intégrer l'apprentissage dans le système de la formation professionnelle et technique et développer l'entreprise artisanale par la promotion de produits artisanaux.

Sur cette base, les actions correctives devraient prendre trois directions essentiellement :

- l'effectivité et la réalité de l'approche genre dans le dispositif institutionnel du Ministère (Mission, politiques, plans, programmes, projets, budgets) ;
- le renforcement des capacités des agents pour l'intégration du genre dans les différentes interventions ;
- le renforcement de l'engagement des acteurs autour du plan d'institutionnalisation genre par une bonne communication à l'interne sur le genre.

• **Intégration du genre dans la planification opérationnelle du MFPAА**

Programmes	Actions	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
Développement des offres de formation professionnelle et technique	Développement de l'accès à la FPT	Etablissements de FPT réhabilités en tenant compte du genre	Participer aux activités de détermination des Plans de réhabilitation d'établissements de FPT	Pourcentage d'établissements de FPT réhabilités en tenant compte des sexes/pécificités		2 500 000
		de nouveaux établissements sont construits en tenant compte du genre	Participer aux activités de détermination des Plans de Construction et spécification des équipements	Pourcentage d'établissements de la FPT public dont l'architecture tient compte du genre		2 500 000
		Accès des personnes à mobilité réduite à la FPT accru	mettre en œuvre le projet " Favoriser l'accès des personnes à mobilité réduite"	Pourcentage de personnes handicapées dans l'effectif total des apprenants de la FPTA		8 000 000
		Effectifs des filles et femmes dans les filières scientifiques, industrielles et techniques accru	Organisation de campagnes de communication favorisant l'accès et le maintien des filles dans les filières techniques et industrielles	Pourcentage de filles et de femmes dans les effectifs des filières scientifiques, industrielles et techniques		12 000 000

• **Intégration du genre dans la planification opérationnelle du MFPAA**

Programmes	Actions	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
		Population sensibilisée sur les enjeux du genre	Organisation (annuelle) du Forum national "genre et Formation professionnelle".	Nombre de personnes sensibilisées		17 000 000
Développement de l'Apprentissage	Déploiement de l'Apprentissage	Effectifs de femmes maîtres artisans accrus	Participation aux activités d'enrôlement des Maîtres Artisans (MA), des tuteurs, des encadreurs techniques, des superviseurs et des apprentis	Nombre de femmes maîtres artisans enrôlés		
		maîtres artisans, tuteurs et encadreurs techniques formés en genre	Former les maîtres artisans, tuteurs et encadreurs techniques en genre	Pourcentage de maître artisans, tuteurs et encadreurs formés en genre	30%	8 000 000
		maisons de l'outil construits, réhabilités et équipés en tenant compte du genre	Participer aux activités de détermination des Plans de Construction, réhabilitation et équipement des maisons de l'outil tenant compte du genre	Pourcentage de maison d'outil tenant compte des aspects genres Pourcentage de maison d'outil dont les équipements tiennent compte du genre		
Développement de l'artisanat	Mise à niveau des entreprises artisanales	Entreprises artisanales dirigées par des femmes ou des personnes à besoins spéciaux formalisées accrues	Accompagner les entreprises artisanales dirigées par des femmes ou des personnes à besoins spéciaux à la formalisation	Nombre d'entreprises artisanales dirigées par une femme ou une personne à besoins spéciaux accompagnées à la formalisation		
	Promotion de l'Artisanat	Effectif de femmes et de personnes à besoins spéciaux ayant accès à la commande publique accru	Accompagner les femmes artisans et des personnes à besoins spéciaux à accéder à la commande publique	Pourcentage des entreprises artisanales gérées par des femmes ayant accès à la commande publique		

Programmes	Actions	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
				Pourcentage d'entreprises artisanales gérées par des personnes à besoins spéciaux ayant accès à la commande publique		
Pilotage, gestion et coordination administrative	Gouvernance de la FPTA	Personnel du niveau central, encadreurs et formateurs formés en genre	Organiser deux ateliers de formation sur le genre pour le personnel du niveau central, encadreurs et formateurs	Pourcentage du personnel du niveau central, encadreurs et formateurs formé en genre	85%	16 000 000
	Communication et promotion de la FPTA	Plan de communication sensible au genre élaboré	Appuyer à l'élaboration du plan de communication sensible au genre	Existence du plan de communication sensible au genre	1	10 000 000
TOTAL						111 000 000

6. Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER)

• Acquis et contraintes

Au plan institutionnel, le ministère a pris des mesures qui se traduisent par la mise en place d'une cellule genre, la nomination de points focaux dans les différentes directions et services sous tutelle et le renforcement des capacités de ses techniciens et cadres dans le domaine des techniques d'intégration du genre dans les politiques publiques.

Au plan opérationnel et programmatique, une attention particulière est accordée aux femmes afin de faciliter leur accès aux facteurs et ressources productifs. Ainsi, 210 734 producteurs (hors programme agricole) ont pu bénéficier d'appui en intrants et équipements agricoles (semences, engrais, matériel agricoles) dont 27 % de femmes en 2015. En 2016, 149 589 producteurs ont pu accéder aux intrants agricoles (semences, engrais, emballages) et en matériel agricole dont 26% de femmes.

Concernant la formation, l'alphabétisation et la sensibilisation, 265 167 producteurs ont été touchés dont 55% de femmes en 2015 et 96 948 producteurs sont formés dont 50,5% de femmes en 2016. A titre indicatif, on note que 79% des bénéficiaires des sessions de formation du PAPIL sont des femmes. Cette proportion est de 76% pour le PRODAM, 94% pour le PPAO/WAAPP et 14% pour le PADEN.

Dans le domaine du financement, le fonds koweïtien a appuyé 16 projets à l'endroit des femmes pour un montant de 172,56 millions en 2015. En 2016, 1 345 564 589 FCFA ont été injectés par le FADSR et le PADEN dont 20% pour les Femmes.

En termes de création d'emplois, 14 747 personnes ont pu trouver un travail dont 42% de femmes en 2016. Le PRODAM a touché 689 promoteurs dont 331 femmes (48%). Le PADEN a signé 89 conventions de financement dont 13 pour des femmes.

En termes de création d'emplois, 14 747 personnes ont pu trouver un travail dont 42% de femmes en 2016. Le PRODAM a touché 689 promoteurs dont 331 femmes (48%). Le PADEN a signé 89 conventions de financement dont 13 pour des femmes.

Le Programme Micro jardin (FAO) est centré sur la lutte contre la pauvreté en améliorant la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations par la production de légumes de qualité dans les foyers urbains et semi-urbains, surtout avec les organisations féminines.

Par ailleurs, les actions du ministère concernent aussi la promotion du leadership féminin et de leur participation à la prise de décision et à la gestion des affaires publiques. En 2016, la représentation des femmes dans la sphère décisionnelle du MAER se présente comme suit :

- au niveau central (toutes structures confondues) : quatre postes occupés par des femmes sur un total de 24 ;
- au niveau déconcentré (DRDR) : sur 14 postes, un occupé par une femme.

Notons également que le MAER dispose de 13 projets et programmes dotés d'unités de gestion autonomes dont 3 coordonnées par des femmes.

Pour les propriétés foncières, le taux est globalement très faible (13,6% contre 86%) mais pour certains indicateurs (taux d'accès aux semences), des évolutions positives ont été notées entre 2015 et 2016 avec 18% pour les hommes contre 15,4% pour les femmes.

Les contraintes majeures sont, entre autres :

- l'accès et le contrôle des ressources productives (terre, eau et financement) ;
- l'accès aux intrants et équipements agricoles ;
- l'accès aux équipements et infrastructures de stockage et de mise en marché.



• **Enjeux de l'intégration du genre**

En vue de favoriser l'autonomisation économique des femmes, le PRACAS envisage de relever les défis ci-après :

- l'augmentation et la création d'opportunités pour l'accès aux facteurs et ressources productifs, à l'encadrement/ coaching, aux marchés, au partenariat, aux technologies etc. ;
- le soutien à la participation et à l'accès des femmes à l'emploi rural décent et rémunéré et aux agro entreprises ;
- le renforcement du leadership des femmes et de leur accès aux instances de décision des organisations.

• **Intégration du genre dans la planification opérationnelle du MAER**

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	cibles	Budget en FCFA
Sécurisation de la base productive et développement des infrastructures rurales	réalisation, réhabilitation et entretien des aménagements hydro agricoles	les aménagements hydro agricoles sont renforcés	Réaliser de nouveaux aménagements hydro agricoles au profit des productrices	superficies aménagées à partir des eaux de surfaces allouées aux femmes	15%	2 625 000 000
	réalisation, réhabilitation et entretien de fermes, bassins rétention, bass-fonds, forages et vallées	Les aménagements des fermes, bassins de rétention, bass-fonds, vallées sont réalisés	Réaliser les aménagements au niveau des fermes, bassins de rétention, bass-fonds, vallées au profit des productrices	superficies aménagées à partir des eaux souterraines allouées aux femmes	20%	200 000 000
	gestion durable des terres	Les terres sont gérées durablement	Mettre à disposition les engrais aux productrices	Quantité d'engrais subventionné cédée aux femmes	20%	3 600 000 000
	Augmentation de la production de Riz	La production de riz est accrue	Mettre à disposition les semences de riz aux productrices	Quantité de semence certifiée R1 de riz cédée aux femmes	20%	1 000 000 000
	Relance de la filière arachidière	La filière arachide est relancée	Mettre à disposition les semences d'arachide aux productrices	quantité de semence d'arachide cédée aux femmes	20%	3 000 000 000

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	cibles	Budget en FCFA
Augmentation de la production et valorisation des produits agricoles	Renforcement/org anisation des filières	Les filières agricoles sont renforcées	Tenir des ateliers de renforcement des capacités à l'endroit des femmes	Taux de participation des femmes aux instances de décision	20%	
	Modernisation du matériel agricole	Le parc du matériel agricole est renouvelé	Mettre à disposition le matériel agricole aux productrices	Nombre d'unités de matériel de traction animale subventionné (culture attelée) cédées aux femmes	30%	600 000 000
				Nombre de tracteurs subventionnés cédés aux femmes	10%	500 000 000
Accompagne ment à la production : Financement, Recherche, Formation et Appui conseil	Recherche agricole	La recherche agricole est renforcée	Les projets de recherches agricoles sont financés	Nombre de projets de recherches agricoles femmes financés	20%	80 000 000
	Formation agricole / Renforcement des capacités des acteurs	Le programme de formation agricole/renforc ement des capacités est mis en œuvre	Tenir des ateliers de formations à l'endroit des points focaux genre pour une meilleure prise en compte du genre dans l'élaboration et le suivi des politiques et programmes stratégiques	Nombre d'ateliers organisés	5	20 000 000
			Accompagner les femmes leader dans l'élaboration de business plan et l'acquisition de financement au niveau des institutions financières et fonds	Nombre de business plan pour les femmes leader élaborés	10	100 000 000
			Faire un plaidoyer à l'endroit des autorités pour une meilleure prise en compte du genre dans l'accès aux facteurs de productions	Circulaires instituant la discrimination positive à l'endroit des femmes pour l'accès aux facteurs de production (terres aménagées, engrais, semences...) prises par l'autorité	3	PM

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	cibles	Budget en FCFA
	Appui conseil agro-sylvo-pastoral	conseil agro-sylvo-pastoral est renforcé	Le renforcement de capacités à l'endroit des productrices	productrices bénéficiant d'un appui conseil	50%	100 000 000
	Soutien au crédit rural	Le crédit rural est développé	Mettre en place des lignes de crédits destinés aux femmes	Volume de financement accordé aux femmes	40%	1 200 000 000
Pilotage, coordination et gestion administrative	Pilotage stratégique	L'institutionnalisation du genre est parachevée	Faire l'audit genre	Audit genre effectué	1	70 000 000
			Elaborer le plan d'institutionnalisation genre	Plan d'institutionnalisation genre élaboré	1	
TOTAL						13 095 000 000

7. Ministère de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Economie numérique (MCTPEN)

• Acquis et contraintes

La volonté politique pour la promotion des femmes dans les secteurs des Postes et des TIC/Télécommunications s'est matérialisée par la mise en œuvre des actions ci-après :

- la mise en place du Projet Genre et TIC visant à réduire la fracture numérique de genre et à créer un environnement politique et des investissements qui favorisent l'égalité numérique ;
- le renforcement des capacités d'action de la cellule genre chargée de superviser l'intégration de la dimension genre et de renforcer la participation des femmes sénégalaises aux institutions publiques et privées du secteur des TIC, en particulier dans les instances décisionnelles ;
- la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et de formation sur le numérique, l'entrepreneuriat, le leadership, et le commerce en ligne qui a conduit à une plus grande confiance et motivation chez les filles et les femmes à poursuivre des carrières dans le secteur des TIC ;
- l'intégration du genre dans la Stratégie Sénégal Numérique.

Autant d'initiatives volontaristes et novatrices ont valu au ministère chargé des Télécommunications le prix Gem-Tech décerné par ONU-FEMMES et l'Union Internationale des Télécommunications dans la catégorie « gouvernance, politique et élargissement de l'accès tenant compte des questions d'égalité homme/femme dans le secteur des TIC » en 2015. Ce prix a été obtenu à la suite d'un concours impliquant 50 Etats.

S'agissant des contraintes, on peut noter :

- l'insuffisance des moyens financiers, matériels, logistiques et humains alloués à la question de l'intégration de la dimension genre dans les politiques du secteur ;
- la faible présence des femmes dans les instances de décisions du secteur, où les femmes ne représentent que 30% contre 70% d'hommes ;
- la faible représentativité des filles dans la filière informatique, où elles ne comptent que 29,6% contre 70,4% de garçons ;



- la fréquentation très faible des filles dans le génie chimique, civil, électrique, logistique, mécanique, rural, logiciel et informatique où on relève une présence à hauteur de 29,9% contre 70,1% pour les garçons ;
- l'existence d'une fracture numérique entre les femmes et les hommes ;
- la faible présence des femmes dans les filières de télécommunications où on ne note que 23,9% de filles contre 76,1% de garçons.

• Enjeux de l'intégration du genre

Les technologies de l'information et de la communication sont de véritables leviers d'inclusion sociale et professionnelle notamment des groupes vulnérables et des catégories à besoins spécifiques. Pour capter les opportunités du secteur, le ministère a élaboré le Plan d'Action national pour la mise en œuvre de la résolution 70 de l'UIT (PAN.R.70) qui vise à contribuer à l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des filles et des femmes par les TIC sur l'ensemble du territoire national à travers :

- la réduction de la fracture numérique de genre et la création d'un environnement politique et des investissements qui favorisent l'égalité numérique ;
- le renforcement de la participation des femmes sénégalaises aux institutions publiques et privées du secteur des TIC, en particulier dans les instances décisionnelles ;
- la sensibilisation et la formation sur le numérique, l'entrepreneuriat, le leadership, et le commerce en ligne pour une plus grande confiance et motivation des filles et des femmes à poursuivre des carrières dans le secteur des TIC ;
- l'intégration du genre dans la Stratégie Sénégal Numérique.

• Intégration du genre dans la planification opérationnelle du MCTPEN

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	cibles	Budget en FCFA
Développement des Infrastructures numériques	Mettre en place le Parc technologique numérique (PTN)	Le genre est intégré dans les documents du PTN	organiser des sessions de formation et de plaidoirie	Existence d'une étude architecturale sensible au genre	1 document	10 000 000
	Evaluer le projet CMC et installer 2 CMC	Des indicateurs sensibles au genre sont pris en compte dans l'évaluation	organiser des sessions de formation et de plaidoirie pour la prise en compte du genre dans les termes de références de l'évaluation et dans la mise en place des CMC	Existence du rapport d'évaluation des CMC et de rapport d'exécution sensibles genre	2 rapports d'évaluation et d'exécution	2 000 000
Usages, Services, contenus et applications numériques	Mettre en place le cadre juridique des Télécommunications/TIC	Un cadre juridique des Télécommunications/TIC sensibles au genre	Organiser un atelier de relecture et d'intégration de l'aspect genre dans le cadre juridique des TIC/Télécommunications	existence d'un cadre juridique sensible au genre	1 code	10 000 000
	Mettre en œuvre le Projet Genre et TIC	Des capacités des jeunes filles et femmes renforcées dans le domaine du numérique	Organiser des activités de formations	nombre de jeunes filles et femmes formé	25 filles et femmes formées	10 000 000
		L'audit genre du ministère disponible	Faire l'audit genre du Ministère	Plan d'intégration du genre validé	Un rapport d'audit	25 000 000
		Une stratégie de communication disponible et exécuté	Organiser l'atelier pour définir la stratégie de communication et mettre en œuvre le plan de communication	existence d'un plan de communication	50 acteurs du secteur du numérique qui se sont appropriés la question du genre	
		du matériel informatique acquis au profit des jeunes filles et femmes	Doter les filles et les femmes d'ordinateurs et de tablettes	nombre de filles et de femmes bénéficiant d'ordinateurs ou de tablette	30 filles et femmes dotées en matériels informatiques	5 000 000

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	cibles	Budget en FCFA
		des activités de plaidoyer pour l'insertion socio-professionnelle des filles dans les filières TIC sont réalisées	Organiser les journées des filles dans les TIC	rapport de la journée TIC	500 filles qui participent aux journées des filles dans les TIC	
	Mettre en œuvre le projet de promotion de l'Education numérique	Les femmes et les jeunes filles ont accès au même titre que les hommes et les garçons aux outils et ressources numériques	Plaidoyer pour une dotation équitable des outils et ressources numériques aux filles/femmes et garçons/hommes dans les établissements scolaires	nombre de bénéficiaires	Au moins 60% des bénéficiaires sont des jeunes filles	5 000 000
			Organiser des formations dans le domaine du numérique pour les enseignantes	nombre de sessions de formation organisé	25 enseignantes formées	
		les femmes enseignantes disposent de compétences dans le domaine du numérique	Faire des plaidoyers pour un accès équitables des élèves filles et garçons aux équipements informatiques des établissements	Existence d'enseignants femmes et hommes compétents dans le domaine du numérique		5 000 000
		Les élèves filles et garçons ont accès aux équipements informatiques des établissements		Un système éducatif numérisé et sensible au genre	30 acteurs de l'éducation sensibilisée	5 000 000
Soutien aux politiques du ministère	Assurer un bon pilotage de la politique du département	La lettre de politique sectorielle du MPT sensible au genre	Former les directeurs et chefs de services à la planification et budgétisation sensible au genre	Existence d'un dispositif de pilotage du département et planification des actions sensibles au genre	25 cadres	10 000 000

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	cibles	Budget en FCFA
	et une bonne planification des actions		Financer une étude de faisabilité pour un projet de responsabilisation et de promotion des femmes au Ministère des Postes et des Télécommunications	Validation d'un projet de responsabilisation et de promotion des femmes aux postes de responsabilité au ministère des Postes et des Télécommunications	1 plan	5 000 000
		Un égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilités au MPT	Faire un atelier d'élaboration de la charte d'autonomisation des femmes	Adoption d'une charte d'autonomisation des femmes	1 charte	4 000 000
TOTAL						96 000 000

8. Ministère de l'Élevage et des Productions animales (MEPA)

• Acquis et contraintes

Parmi les réalisations du secteur on peut retenir :

- la prise en compte du genre dans la Lettre de Politique sectorielle de Développement (LPSD) ;
- le renforcement de capacités de 15 025 acteurs des filières animales pour l'année 2016 dont 76% de femmes, comparé à l'année 2015, ce nombre s'est accru de 9 527 personnes constituées, pour l'essentiel, de femmes (81,2%).

En ce qui concerne la participation des femmes à la prise de décision, une progression constante est notée. En effet, la part des femmes responsables dans l'administration du MEPA est passée de 21 à 29% entre 2015 et 2016. Cette proportion, bien que faible, est toutefois supérieure à la proportion de femmes dans le personnel du MEPA qui est de 22%.

En 2016, 172 projets ont été financés par le fonds d'appui à la stabulation avec 15 projets portés par des femmes. De manière générale, on note un léger recul dû notamment aux difficultés de versement de l'apport personnel, à la non inscription au registre de commerce, aux retards dans la mise en place des crédits et au faible taux de remboursement des anciennes créances au niveau de certaines localités.

Concernant le renforcement des capacités, 11 249 femmes ont été touchées par les diverses sessions de formation réparties ainsi qu'il suit : 3 379 sur les techniques de constitution de réserves fourragères, de prévention et de lutte contre les feux de brousse, 1 149 sur les bonnes pratiques d'élevage de petits ruminants, 351 sur l'aviculture villageoise, 70 sur les bonnes pratiques de traite et de transport du lait et 6 300 sur les techniques de fabrication de fromage artisanal.

Malgré les efforts déployés et les avancées enregistrées, l'optimisation du potentiel des femmes éleveuses reste confrontée aux obstacles ci-après :

- le manque de confiance en leur capacité du fait de l'influence des rapports de subordination vis-à-vis des hommes;
- le faible accès aux ressources, aux technologies, à l'information et au marché ;
- l'accès limité à la possession d'animaux et l'absence de contrôle du bétail assumé par les hommes ;



- le faible accès aux soins vétérinaires dû à la pauvreté et parfois aux longues distances à parcourir ;
- les faiblesses organisationnelles et la faible mobilisation des femmes dans les organisations de producteurs du sous-secteur ;
- la faible présence des femmes dans les instances de décision des organisations d'éleveurs et agropasteurs ;
- la concentration des efforts de développement sur les hommes du fait des modalités et critères de choix qui leurs sont plus favorables.

• Enjeux de l'intégration du genre

Le PSE a défini des objectifs stratégiques du sous-secteur, qui, d'une manière générale, visent à améliorer la compétitivité durable du secteur. Pour assurer la relance des filières de production et des industries animales, une approche intégrée favorisant le développement des chaînes de valeur a été retenue.

Ainsi, la prise en compte du Genre a été placée parmi les principes directeurs des interventions du secteur de l'Élevage mais également l'intégration du Genre dans les interventions sectorielles a été inscrite parmi les lignes d'action de l'axe 4 « Renforcement du cadre institutionnel d'intervention ».

Fort de ce constat, les enjeux sont :

- la modernisation des filières du secteur particulièrement celles investies par les femmes ;
- l'accès des femmes du secteur au financement ;
- le renforcement des capacités techniques et managériales des actrices ;
- le renforcement de la présence et du positionnement des femmes dans les chaînes de valeur ;
- la professionnalisation des acteurs des différentes filières et une meilleure structuration de leurs organisations.

• **Intégration du genre dans la planification opérationnelle du MEPA**

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA		
production animale	Amélioration des conduites d'élevage dans les différentes zones agro écologiques	la production avicole villageoise est développée	construire des poulaillers pour l'aviculture villageoise	nombre de poulaillers destinés aux personnes vulnérables par sexe	100 poulaillers avec 80% pour les femmes	50 000 000		
			octroyer des coqs raceurs	nombre de volailles octroyées par sexe	640 femmes sur 800	25 000 000		
			renforcer les capacités des aviculteurs villageois	nombre de personnes formées par sexe	120 femmes sur 150	3 500 000		
		les capacités productives en élevage des personnes vulnérables sont renforcées	construire des bergeries/chèvreries en zone Casamance	nombre de bergeries/chèvrerie construites par sexe	90	48 000 000		
			construire des porcheries en zone Casamance	nombre de porcheries construites par sexe	150	94 900 000		
			construire des poulaillers en zone Casamance	nombre de poulaillers construits par sexe	70	39 000 000		
			octroyer des géniteurs ovins	nombre de géniteurs ovins octroyés par sexe	300	70 000 000		
			octroyer des géniteurs porcins	nombre de géniteurs porcins octroyés par sexe	100	30 000 000		
		Santé animale	Préservation et amélioration de la santé animale	les capacités des relais sont renforcées	renforcer les capacités des vaccinateurs des relais communautaires	Nombre de vaccinateurs formé par sexe	250	5 000 000
		Sécurisation de l'élevage	Amélioration des parcours naturels et de l'accès aux aliments concentrés	les cultures fourragères sont promues auprès des acteurs	accompagner les femmes dans la mise en place de parcelles individuelles de cultures fourragères dans le ranch de Dolly	superficies emblavées en culture fourragères par les femmes	7,5 ha	10 660 000
			Dolly					

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	Cibles	Budget en FCFA
Amélioration de la mise en marché des produits animaux	Renforcement des infrastructures et équipements de collecte, de transformation et de commercialisation des produits	les capacités techniques des transformateurs sont améliorées	octroyer du matériel et équipement de collecte et de conservation de lait	Nombre d'organisations de femmes bénéficiaires		111 528 000
			former en techniques et technologies de transformation du lait	Nombre de femmes formées par âge	700	7 000 000
		les capacités techniques des tanneuses sont améliorées	Equiper les abattoirs et/ou aires d'abattage en matériel de dépeçage	Nombre d'organisations de femmes bénéficiaires	100	15 000 000
			Equiper les tanneries et basseries	Nombre d'organisations de femmes bénéficiaires par âge	100	33 000 000
Pilotage, coordination et gestion administrative	intégration du genre dans les interventions sectorielles	l'institutionnalisation du genre est renforcée dans le secteur	faire l'audit genre du Ministère	document genre validé	1 rapport	25 000 000
			Organiser des formations sur le genre	pourcentage des représentants des structures centrales	100%	10 000 000
				pourcentage de chefs de services régionaux formés	100%	
TOTAL						577 588 000

9. Ministère de la Justice (MJ)

• Acquis et contraintes

Le ministère de la Justice est résolument tourné vers l'intégration effective de la dimension genre dans les politiques et programmes conformément à la vision du Gouvernement de renforcer l'Etat de droit comme prévu dans le PSE. Depuis la mise en place de la cellule genre du ministère qui matérialise la volonté politique des autorités du département à adopter l'approche genre comme principe d'intervention dans la conduite de ses missions, l'ensemble des directions et services conjuguent leurs efforts pour le renforcement de la protection de la promotion et du respect des droits de l'homme plus particulièrement ceux des femmes et des filles.

Au titre des actions spécifiques genre, on peut noter :

- l'exercice d'identification des besoins sexo-spécifiques des hommes et des femmes dans les prisons qui a permis d'initier des mesures spécifiques de prise en charge appropriées à chaque catégorie.
- le renforcement de capacités des directeurs et chefs de services et la conduite d'un exercice d'intégration du genre dans les cadres d'intervention du Ministère (projets et programmes) ;
- la production d'un rapport sur les discriminations envers les femmes par le comité technique de révision mis en place par le Ministère en partenariat avec le Ministère de la Femme;
- la création des maisons de justice qui rapproche le droit des justiciables.

Malgré ces acquis, d'importantes contraintes subsistent :

- les lenteurs administratives relatives à l'adoption des projets de textes retardant la mise à niveau du cadre juridique ;
- l'absence de la démarche d'intégration du genre dans la gestion des carrières et la nomination aux postes de responsabilité ;
- la non application des textes en vigueur ;
- l'accessibilité aux services juridiques et judiciaires pour les femmes victimes et survivantes de violences.



• Enjeux de l'intégration du genre

La justice a une fonction essentielle de régulation économique, sociale et politique. Elle constitue, sous ce rapport, un vecteur d'équité, de cohésion sociale et par conséquent de développement inclusif. C'est pourquoi, dans la perspective de l'atteinte de l'égalité et de l'équité de genre telle que déclinée dans la SNEEG 2016-2026, le Ministère de la justice a un rôle déterminant dans l'instauration d'un environnement juridique qui assure aux citoyens (hommes et femmes) une égale jouissance de leurs droits humains, une protection accrue contre les discriminations fondées sur le sexe et une protection des femmes et des filles contre les violences à travers des mesures appropriées de prévention et de prise en charge.

Aussi, des réformes juridiques renforçant l'indépendance et les performances du système judiciaire, et améliorant la sécurité juridique et judiciaire de même que l'accès à la justice, constituent-elles l'épine dorsale du Projet sectoriel Justice(PSJ) qui ambitionne de garantir une justice fiable et crédible pour tous.

Les axes du PSJ incluent :

- des réformes juridiques pour lever les nombreuses discriminations envers les femmes contenues dans notre corpus législatif, particulièrement dans les domaines de la famille, de l'emploi, de la sécurité sociale et de la retraite ;
- la protection des femmes contre la violence à travers une série de mesures notamment législatives et politiques ;
- l'intégration du genre dans les stratégies développées par les différentes entités du ministère.

• **Intégration du genre dans la planification opérationnelle du Ministère de la justice**

Programmes budgétaires	Sous Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	cibles	Budget en FCFA
Justice judiciaire	Conditions de travail des juridictions et statuts du personnel judiciaire	Les violences conjugales sont éradiquées	organiser dans chaque maison de justice d'une journée de sensibilisation sur les violences basées sur le genre	Taux de sensibilisation des communautés sur les droits des Femmes Degré d'intégration du genre	Les communautés vivant à proximité des maisons de justice	7 700 000
		Les justiciables disposent de la bonne information de leurs droits et devoirs	organiser des sessions de formation destinées aux acteurs des bureaux d'écoute	Le niveau de satisfaction des citoyens	acteurs des bureaux d'accueil et d'écoute	7 000 000
Accès au droit et à la Justice	Accès à l'information juridique et judiciaire et Aide juridictionnelle	Les femmes sentent leur présence renforcée dans la sphère de décision au ministère de la justice	organiser des ateliers de sensibilisation pour les mesures incitatives et discriminatoires des personnels du ministère	Nombre de personnes formées lors des sessions	Les personnels du ministère	7 000 000
		Les femmes les plus influentes sont identifiées et encouragées à s'impliquer d'avantage dans la vie publique et politique du ministère de la justice	organiser des ateliers, rencontres de sensibilisation	Nombre de personnes sensibilisées	Les magistrats, les greffiers, les auxiliaires de justice, le personnel non judiciaire, les éducateurs spécialisés etc.	7 000 000

Programmes budgétaires	Sous Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	cibles	Budget en FCFA
Administration pénitentiaire, Education surveillée et Protection sociale	Vie du détenu	Les capacités des pensionnaires de la MAF de Liberté 6 sont renforcées, suivies et évaluées.	Renforcer les ateliers de couture et de coiffure déjà existants ; et renforcement des intrants pour le micro jardinage	Taux de renforcement des ateliers en machines et autre accessoires Taux de rendement des micro-jardinages	pensionnaires de la MAF de Liberté 6	2 000 000
		Des mesures d'accompagnement sont prises pour le cas des enfants accompagnant leurs mères en détention	Renforcer la prise en charge des enfants accompagnant leurs mères en détention	Taux de renforcement de la prise en charge des enfants accompagnant leurs mères en détention	enfants accompagnant leurs mères en détention	2 000 000
	Vie de l'enfant en difficulté	Les espaces de formation des Centres de Sauvegarde et des Centres Polyvalents de la DESPS sont mises aux normes.	Equiper des espaces de formation	Nombre de centres de sauvegarde et de centres polyvalents équipés.	Les mineurs filles répertoriées dans les centres	6 000 000
		Les jeunes filles des structures de l'Education surveillée sont capacités en techniques de gestion des entreprises et en auto-emploi	Renforcer les capacités en auto-emploi des jeunes filles	Nombre de jeunes filles capacités en auto-emploi	Jeunes filles des centres	10 000 000
Pilotage, coordination et gestion administrative	Pilotage stratégique et opérationnel	L'analyse genre du ministère de la Justice et de ses programmes est réalisée pour déboucher sur des solutions concrètes	Faire un audit Genre du Ministère de la Justice	Effectivité de l'audit genre du ministère	Toutes les directions et services déconcentrés	15 000 000
TOTAL						63 700 000

10. Ministère de la Gouvernance territoriale du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGTDAT)

• Acquis et contraintes

La prise en compte de la dimension genre dans les politiques de décentralisation et d'aménagement du territoire est concrétisée par la création de l'unité genre, par arrêté n°12466/MGLDAT/SG du 16 juin 2015 portant création, organisation et fonctionnement de l'unité et la mise en place d'un comité technique, chargé de la conduite du processus d'institutionnalisation du genre au sein du Ministère. Les activités réalisées portent sur :

- > la relecture des documents de référence du Ministère sous l'angle genre en 2016 :
 - la Lettre de Politique sectorielle de Développement ;
 - la note introductive du rapport d'évaluation de la première année de mise en œuvre de l'Acte III ;
 - le Code général des Collectivités locales (CGCL).
- > Le renforcement des capacités du personnel du MGTDAT en techniques d'intégration du genre :
 - points focaux au niveau central et déconcentré ;
 - agent du niveau déconcentré (75 acteurs) femmes maires ;
 - présidente de Conseil départemental et femmes leaders (20 femmes formateurs ARD) ;
 - développement d'activité de plaidoyer et de suivi accompagnement sur diverses thématiques.
- > Production d'outils :
 - le guide de planification sensible au genre ;
 - les outils de mesures des performances ;
 - la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Formation du MGTDAT et l'outil de contrôle et de vérification de l'IAL.
 - Mise en œuvre du projet GELD en partenariat avec ONUFEMMES.

Autant d'initiatives ont accru l'engagement des autorités sur les questions liées au genre. Ce qui a favorisé l'inscription du genre dans le PTBA du Programme national de Développement local, dans les programmes de l'Agence de Développement local et une augmentation de 25% des ressources mobilisées en 2017, comparée à l'année 2016.



Les principales difficultés rencontrées sont liées à :

- la faible prise en compte du genre dans les politiques locales ;
- la persistance des inégalités de genre aussi bien en termes d'accès au pouvoir à tous les niveaux qu'en termes d'accès aux opportunités économiques.

• **Enjeux de l'intégration du genre**

L'application effective du principe d'équité et d'égalité de genre permet de garantir une participation des hommes et femmes dans les mécanismes de gouvernance et de leur assurer un accès équitable aux ressources. Ainsi, est-il nécessaire de prendre en compte dans les programmes du DPPD du MGLDAT, les enjeux suivants :

- l'accès équitable des hommes et des femmes aux opportunités économiques qu'offre la mise en œuvre de l'Acte III de la décentralisation ;
- la prise en compte du genre dans les orientations stratégiques et les documents de planification ;
- l'amélioration des connaissances sur le genre à tous les niveaux (central, déconcentré, local) ;
- la collecte des données et des informations sur les disparités et inégalités de genre dans différents secteurs d'activités notamment l'accès aux ressources et aux services sociaux de base ;
- la participation équitable et de qualité des femmes et des hommes dans les mécanismes de gouvernance ;
- l'accès équitable pour les femmes et pour les hommes aux ressources locales ;
- la réalisation d'infrastructures sociocommunitaires de base tenant compte des besoins et aspirations des hommes et des femmes.

• **Intégration du genre dans la planification opérationnelle du MGLDAT**

Programme budgétaire	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités Genre	Indicateurs	cibles	Budget en FCFA
Pilotage, coordination et gestion administrative	Gestion administrative, financière et technique	le genre est intégré dans les politiques, projets et programmes	Mettre en œuvre le plan d'institutionnalisation du genre	Taux d'exécution du PIG	1	10 000 000
Gouvernance territoriale	Appui au pilotage du développement territorial	les capacités des élus et autres acteurs sont renforcées en genre	organiser des sessions de formation	Nombre de sessions de formation avec des modules genre Niveau d'intégration des outils et des indicateurs genre dans la planification	4	8 000 000
Cohérence territoriale	Aménagement des territoires	la dimension genre est intégrée dans les stratégies nationales d'aménagement et de développement territorial	Prendre en compte les outils de la dimension genre dans les stratégies nationales	Nombre de projets sensible au genre		1 500 000
Financement du développement territorial	Développement d'une stratégie d'appui à la mobilisation des ressources financières des collectivités territoriales	une stratégie de promotion du financement innovant est élaborée	Mettre en œuvre une stratégie de promotion de systèmes de financements innovants	pourcentage du budget issu des mécanismes de financement innovants		1 500 000
TOTAL						21 000 000

11. Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre (MFFG)

• Acquis et contraintes

Le Ministère a consenti d'importants efforts pour renforcer les droits socio-économiques des femmes et des filles.

Dans le domaine de l'institutionnalisation du genre, le ministère a facilité la création de 21 cellules genre dans les ministères sectoriels, pour une meilleure prise en compte de la dimension genre dans les politiques publiques. A cela s'ajoute les sessions de renforcement de capacité au profit des agents de ces ministères.

Concernant la lutte contre les violences faites aux femmes, les acquis portent sur : (i) la traduction et la vulgarisation de la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF) en six langues nationales codifiées, (ii) l'appui au processus de révision des normes discriminatoires à l'égard des femmes contenues dans la législation nationale, en collaboration avec toutes les parties prenantes, (iii) l'expérimentation de Social Institutions and Gender Index (SIGI), (iv) l'élaboration et la mise en œuvre du plan national de lutte contre les VBG, (v) la mise en place et l'appui au fonctionnement de boutiques de droit et enfin (vi) l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'Action national pour l'Accélération de l'abandon de l'Excision.

Dans le domaine de l'autonomisation, les réalisations concernent essentiellement : (i) la construction d'infrastructures et équipements de base, (ii) le renforcement des capacités techniques et managériales des femmes (200 000 femmes formées sur la période 2012-2016), (iii) le renforcement de l'accès des femmes aux crédits (10 000 projets financés pour une enveloppe de 15 257 723 583 FCFA sur la même période), (iv) la distribution de 3 783 unités de production au profit des femmes.

Les contraintes majeures relevées sont :

- le non-respect de certaines conventions internationales ;
- la persistance des discriminations à l'égard des femmes, surtout dans le monde rural ;
- la faible prise en compte du genre dans les politiques publiques ;
- l'insuffisance des ressources financières allouées à l'autonomisation des femmes.



• **Enjeux de l'intégration du genre dans le secteur**

Le Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre, mécanisme national du genre, assure la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (SNEEG).

A cet effet, les principaux enjeux du secteur sont articulés autour de :

- l'effectivité de l'intégration du genre dans les politiques publiques ;
- l'harmonisation de la législation avec les conventions ratifiées en faveur des droits des femmes ;
- la promotion de comportements favorables à l'équité et l'égalité de genre ;
- la mobilisation des ressources pour le financement de l'égalité des sexes ;
- renforcement de la politique d'autonomisation des femmes ;
- la mise en place des instances de pilotage de la SNEEG.

• **Intégration du genre dans la planification opérationnelle du MFFG**

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	cibles	Budget en FCFA
Femme-Famille	Institutionnalisation du genre dans les politiques publiques	L'intégration du genre est effective dans la politique du secteur	Analyse des disparités de genre du ministère	Existence d'un rapport d'audit genre	1	40 000 000
				Existence d'un plan d'institutionnalisation du genre	1	10 000 000
	Prévention, lutte et prise en charge des VBG	Les droits humains sont protégés	Sensibilisation des populations sur les VBG	Nombre de Femmes et d'hommes sensibilisés	10 000	10 000 000
				Prise en charge psychosociale des victimes	100	
	Promotion sociale des femmes en situation de vulnérabilité	La réinsertion des femmes vulnérables dans le tissu socio-économique est assurée	Appui aux femmes vulnérables	Nombre de femmes vulnérables assistées	1000	100 000 000
				Nombre de femmes chefs de ménage vulnérables bénéficiaires de bourses économiques	50%	30 000 000
Promotion socio-économique des femmes, des filles et des familles	L'autonomisation des femmes, des filles et des familles est renforcée	Encadrement des organisations féminines (OF)	Proportion d'OF encadrées	5%	20 000 000	
Autonomie économique	Développement de l'Entreprenariat féminin	Les capacités productives des femmes sont renforcées	Renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes (financement et renforcement de capacité)	Nombre de femmes bénéficiaires de financement	13 000	1 000 000 000
				Nombre de Femmes de femmes formées dans les chaînes de valeur et en	15 000	50 000 000

Programmes budgétaires	Actions du programme	Résultats genre attendus	Activités genre	Indicateurs	cibles	Budget en FCFA
				gestion		
Pilotage, coordination et gestion administrative	Pilotage et Coordination administrative	Le genre est pris en compte dans la planification sectorielle	Renforcement de capacités en genre des points focaux en planification et suivi-évaluation	Nombre de points focaux formés en planification et budgétisation sensible au genre	20	1 500 000
	Gestion des ressources	Les femmes sont promues à des postes de responsabilité	Renforcement de capacités du personnel féminin du ministère	Proportion d'agents femmes formés	25%	20 000 000
TOTAL						1 281 500 000

Conclusion

L'élaboration, pour la deuxième année consécutive du document budgétaire genre devant accompagner le projet de loi de finances offre l'opportunité d'apprécier les efforts de prise en compte du genre dans les politiques sectorielles. Au-delà de la volonté politique affirmée de promouvoir les changements nécessaires dans la définition des priorités nationales et dans la programmation budgétaire des dépenses publiques, l'exercice a permis une mise à échelle qui a touché onze (11) départements ministériels dont les questions et enjeux de genre sont mieux internalisés.

Après avoir rappelé les efforts entrepris par l'Etat du Sénégal dans la promotion du genre par une description du cadre légal et réglementaire, un travail d'évaluation a été mené en rapport avec les départements qui sont dotés de cellules genre. Cet important travail a abouti à l'identification de projets et programmes majeurs inscrits dans le Budget consolidé d'Investissement. Ainsi, pour tous les secteurs ciblés, (i) les acquis et les contraintes, (ii) les enjeux et défis du secteur et (iii) les actions prioritaires chiffrées et articulés au DPPD sont consignés dans le présent document.

Dans le souci d'une prise en compte effective des enjeux de genre, il est important, en dépit des efforts réalisés par les ministères sectoriels et par le département de tutelle, de poursuivre l'analyse genre pour mieux prendre en charge les inégalités entre homme et femme.

Les défis qui s'annoncent devraient pouvoir être pris en compte à travers :

- un dialogue constructif et inclusif pour poursuivre les efforts des 11 départements ministériels ;
- un portage d'un plaidoyer fort en direction des élus pour renforcer le cadre législatif et réglementaire pour la promotion de l'égalité et de l'équité de genre ;
- une identification et/ou inscription budgétaire des activités genre identifiées par les sectoriels dans les prochaines lois de finances ;
- une poursuite de la capacitation et du développement des compétences des sectoriels sur les enjeux de genre ;
- une nécessité de réaliser un bilan chiffré en capitalisant l'ensemble des interventions notamment celles des organismes non gouvernementaux, des collectivités locales et des partenaires techniques et financiers.

DOCUMENT
BUDGÉTAIRE
GENRE
édition 2018



République du Sénégal

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

Direction générale du Budget

Direction de la Programmation budgétaire